Auteur inconnu

Sainte-Anne l'Asile

Les évidences les plus évidentes des asiles psychiatriques, de la psychiatrie et des psychotropes

-Témoignage-

Préface de Taoufik Ben Brik

Sainte-Anne l’Asile

Les évidences les plus évidentes des asiles psychiatriques, de la psychiatrie et des psychotropes

Auteur inconnu

Sainte-Anne l'Asile

Les évidences les plus évidentes des asiles psychiatriques, de la psychiatrie et des psychotropes

-Témoignage-

Qui veut se faire entendre, doit parler sans peur ! Je parlerai donc sans crainte, ni cure du lendemain. Car pour si aride que soit le désert des hommes, si la lettre est féconde, l’esprit germera.

Marc Stéphane

Nommer, c’est être protégé.

André Sakharov

La croqueuse de couilles

Les actes trouvent leur existence dans le témoin. Sans lui qui peut en parler ? Finalement on pourrait même dire que l'acte n'est rien, et le témoin tout […] seul le témoin tenait bon. Et le témoin de ce témoin. Car ce qui est profondément vrai est vrai aussi dans le cœur des hommes et nul récit ne peut en contrefaire la vérité. Si le monde n'est qu'un récit qui d'autre que le témoin peut lui donner la vie ?

Cormac McCarthy

Voici le témoignage « incorrect » d'un auteur inconnu qui nous plonge dans le monde secret de la psychiatrie. J'ai pris le temps qu'il fallait pour arriver, guidé par l'auteur, à Sainte-Anne l'asile, la porte du mal, le couloir des malheurs, où l'on ne rencontre que des êtres qui ont le mal de la colonne vertébrale, portant leurs carcasses et mendiant juste un regard, même hautain, de ces psychiatres, de ces infirmiers et infirmières qui sont chez eux dans ces lieux du cafard.

Sainte-Anne l'asile est lugubre, le plafond est bas, les murs sont couleurs de plomb, une ampoule à la lumière blafarde menace à chaque passage de te tomber sur la tête, pendant que l'œil de la psychiatre en chef te guette, figure de savant fou de Metropolis. Tout s'étire : les portes, les barreaux de fer, les couloirs, les blouses blanches que portent les surveillants.

Tu te sens une souris, murée, déshabillée de ta liberté de choisir face à ces hommes et ces femmes qui arpentent comme les danseurs d'un bal masqué les allées de cet asile où la lumière ne pénètre guère. Les psychiatres te savent déboussolé, te prennent en main et te volent jusqu'à l'unique pensée qui trotte dans ta tête : fuir, fuir, fuir…

Ici, à Sainte-Anne l'asile, on a mutilé l'organe le plus précieux des hommes : la langue. Il n'y a plus ni cris, ni chuchotements, juste des grognements de muets. L'âme s'est brisée sur un récif d'acier.

Entrer à Sainte-Anne l’asile, c’est s’introduire dans un lieu sinistre, brrr…Un monde sans air. Un paysage lunaire. Beaucoup ont perdu leurs dents, noircis par les psychotropes, la pilule bleue, en guise de pesticide, leurs cheveux, leurs paupières tombent sur les trente ans de leurs corps qui semble attendre la mort, figé dans des habits de la honte. Ils rasent les murs. Ils ne savent plus marcher, fuyant le regard des surveillants. Ces écorchés vifs, sombrent dans le silence pour ne pas sombrer dans la folie que la psychiatre en chef a instaurée pour dominer.

C’est l’infirmière en chef de Vol au-dessus d’un nid de coucou qui ne peut supporter l’existence d’un MacMurphy qui rit, qui pleure, qui gesticule, qui chante et danse. Elle veut son asile peuplé d’êtres privés de sentiments, lobotomisés, des légumes dans son bocal.

Sainte-Anne l’asile promet des contrées sans eau, sans arbre, sans espoir. Pour cerner le captif et le déclarer fou, la psychiatre en chef soutire un amoncellement d’historiettes pour les retourner contre lui. Elle veut connaitre tout de lui, ses plats préférés, le nombre de ses souliers, le cercle de ses amis, son dossier médical et ses caries, son arbre généalogique. Elle l’a poursuivi à travers ses hobbies, ses odeurs, ses prophètes et ses maudits, l’amas et le fatras de sa vie.

La psychiatre en chef a le look du métier : un moulage peint, impassible avec un sourire découpé dans de la cire rouge, un front lisse et des yeux bleus qui disent : « Trop fort pour vous. Trop fort pour être battue ! ».

Elle occupe toute la place. Rien ne peut la toucher, il n’y a pas de recours contre elle. Ses reculs ne la font pas perdre. Les vôtres la font gagner. Contre elle, il ne s’agit pas de la battre deux fois sur trois, il faut la battre à tous les coups. Si vous perdez une seule fois, elle rafle la mise. L’Hydre dans toute sa laideur. Le théâtre de la cruauté. Elle se nourrit d’âmes et de spectres. Aux creux de sa main, une main comme une lame, elle façonne les destins des hommes et des femmes. Elle a pour seul horizon le zéro et le chaos.

Elle a fait venir des contrées lointaines et des temps incertains les plus grands croque-morts pour qu’ils farfouillent dans nos caboches : Frankenstein et Méphistophélès. Résultats stupéfiants : des créatures faibles et débiles sont nées. Des avortons d’une race pitoyable. Des faces aveugles. Des visages absents. Ils ont subi tant de manipulation qu’ils sont fatigués de parler, d’être debout. A bout de résistance. Que du vide. Pas de cœur pour pomper, pas de veines, pas de cervelle.

La psychiatre en chef veut un homme sans ressort. A peine a-t-il un nom. Un homme contrefaçon. Elle le veut pareil à une vieille horloge qui n'indique plus l'heure mais qui ne s'arrête pas non plus, une horloge aux aiguilles faussées, au cadre aveugle, dont la sonnerie rouillée reste silencieuse, une vieille horloge continuant d'émettre son tic-tac et à roucouler sans que cela ne veuille rien dire. Un mannequin empaillé, exposé de la sorte comme un avertissement : voilà le sort qui attend les Hamlet et autre prince Mychkine. Un lapin qui accepte de tenir le rôle que prévoit pour lui le rituel et reconnaît que le loup est plus fort. Il devient timide, peureux, il fuit, creuse des terriers au fond desquels il se cache quand le loup rôde dans les parages. Et il supporte la menace. Il sait quelle place lui est assignée. Il y a peu de chance qu'il provoque le loup. Tout ce dont il a besoin, c'est de devenir heureux d'être un lapin.

La psychiatre en chef n'est pas un ogre de basse-cour. Elle est une croqueuse de couilles, voilà tout. Elle attaque là où ça fait le plus mal. T'as déjà encaissé un coup de genou dans les couilles pendant une bagarre ?

Les MacMurphy, les indomptables, la psychiatrie en chef leur réserve le coup du berger. Elle arrache ses testicules en les aspirant tour à tour dans sa bouche et elle les recrache et les laisse pendouiller comme ça mouillés et bizarres au bout de leurs cordons. Et, lui, il est là. Il a très mal, mais plus mal encore à la vue de sa castration. Il ne peut se résoudre à toucher son matériel. Il hurle de désespoir. Il ne peut plus voir le visage de l'architecte de son impuissance. Les trous rouges dans son sexe luisent comme des lampes. Comme s'il y avait un feu plus profond que le feu de la douleur.

Elle n'a pas besoin de vous montrer du doigt, d'accuser. Elle a le génie de l'insinuation. Avec elle vous avez toujours l'impression d'avoir commis tous les crimes de convoitise, de paranoïa. Elle ne vous a pas marqué au fer rouge. Tout ce qu'elle a fait, elle, c'est de vous lobotomiser.

Vous devez comprendre que l'Hydre existe bel et bien. Le mangeur de couilles n'a pas disparu et ne disparaitra jamais. On ne peut dire d'où viennent de telles créatures ni où elles risquent d'apparaitre. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles existent.

J'entends le témoin, sardonique me susurrer : « Et la peur se transformera en furie. Tu veux le voir ce jour-là ma p'tite psychiatre

en chef, non ? Lorsque la peur grisée se transformera en bras d'honneur.»

Le témoin n'arrête pas de dire aux gardiens du zoo de Sainte-Anne l'asile qu'il n'est pas fou. Le jour où ils s'apercevront qu'il est sain, il sera trop tard. Il sera devenu une créature envoutée par la lune. Combien de fois, il s'est surpris à désirer devenir, à son tour, un mangeur de couilles. Il rêve de leur couper les oreilles, de percer leurs yeux avec des tiges de fer rouge, de leur couper un bras, remplir leurs narines de bitume, juste pour qu'ils sachent ce qu'est le désarroi d'un homme déshabillé de sa liberté, de sa santé. La vie en moins.

Taoufik Ben Brik

Pavillon Quatorze

A Vic LOWEL qui m'a dit que les dragons n'existaient pas et puis qui m'a conduit à leurs cavernes.

Ken KESEY

Un jour, Slah m'a pris avec lui pour rendre visite à un ami de mon père, Arnaud Viviand, journaliste. Après un moment, celui-ci se retourne vers Slah et, sans me demander mon avis ni me consulter, ni connaitre ma situation, ni mes besoins réels, lâche :

- Il n'a pas l'air en forme. A cause des examens ? Il a peut-être besoin d'un psy .

Slah répond :

- Je ne connais pas de psy à Paris.

La femme d'Arnaud intervient :

- Il y a l'hôpital Sainte-Anne dans le 14ème arrondissement. Il offre des soins psychiatriques.

Ce qui a été bon pour elle, ne l’est forcément pas pour moi. On n’était pas dans la même situation.

Slah répond :

- Cela ne me concerne pas, c’est l’affaire de ses parents.

Deux jours après, le 15 février 2019, il me demande :

- Tu vois un psy ? Tu prends des médicaments ? Tu ne veux pas voir un psy ? On va à Sainte Anne, c’est un hôpital psychiatrique. Et si cela ne te convient pas, on repart. Ça ne t’engage en rien.

Dans le compte-rendu de l’asile Sainte-Anne, ils notent que « je me suis rendu à l’asile spontanément accompagné d’un « ami ». Faux. C’est cet ami, Slah, qui m’a entrainé sans me demander mon reste.

Slah est un ami de mon père. Il le connait depuis une vingtaine d’années. Il a 49 ans, marié à une Allemande, Isabella, et vit à Cologne. Il ne me connait pas. Il a abusé de ma vulnérabilité. Il ne m’a pas expliqué ce que sont les asiles psychiatriques. Il a insisté, il s’est entêté. Il est indélicat, abrupte et rude.

C’est quoi les asiles psychiatriques ? Je ne savais pas que de tels lieux existaient. Je ne savais pas qu’on pouvait interner sans consentement, une personne née libre, la forcer à prendre des substances chimiques après une entrevue de quelques minutes, la déclarer illico « malade » sur la base d’une batterie de symptômes fallacieux. Je ne connaissais pas ce bouquet de terme, ‘’schizophrénie’’, ‘’ bipolaire’’, ‘’psychose’’, ‘’psychotique’’.

Je me suis laissé faire parce qu’il était un ami de longue date de mes parents. En fait, Slah m’a piégé. Il m’a parlé d’une procédure de ‘’dossier médical’’ qui pourrait m’aider dans tout ce qui est administratif. « Un proche a pu justement régulariser sa situation administrative de la sorte », a-t-il dit. Ce n’est pas mon cas. Je suis étudiant et ma situation est régulière. Ca ne peut pas me servir. Il a insisté sur l’importance du ‘’dossier médical’’. Je lui ai demandé de m’envoyer par mail les détails de cette procédure. Il m’a répondu avec autorité :

- Je ne t’envoie rien.
  J’ai répondu :
- on donne les papiers de la sorte quand on a un problème de santé pour lequel il n’y a pas de soins dans le pays d’origine.

Obstinément, il me répond :

- Ecoute, mon oncle a eu gain de cause de cette manière.

Je n’étais pas convaincu.

Le point commun entre les gens de l’asile Sainte-Anne et cet ‘’ami’’ : ils te fourguent de fausses informations et te les imposent par manipulation et traîtrise.

J’ai cédé.

Slah a menti en me disant qu’à l’asile psychiatrique, je resterais libre d’entrer et de sortir quand je voulais. Il avait connaissance de mes difficultés communicationnelles et relationnelles. Je n’ai pas pu lui dire ‘’non’’.

La demande ‘’floue’’ dont les gens de Sainte-Anne parlent dans leur compte rendu, n’est autre que celle de ce fameux certificat médical. Je n’y suis pour rien. C’est Slah qui l’a demandé, en mon nom, sans que j’y consente. Demande floue ? Pourquoi dans leur compte rendu n’ont-ils pas précisé ce qu’est cette demande floue ? Le « Dr » Lyna Chami, une stagiaire, d’origine syrienne au Centre Psychiatrique d’Orientation et d’Accueil (CPOA), s’est contentée de diriger son questionnaire pour aboutir à ses conclusions préconçues. Elle a tenu à préciser que c’était une « demande floue » dans une démarche intentionnelle pour aboutir aux déductions qu’elle voulait.

L’atmosphère était macabre aux urgences de Sainte-Anne. Ils nous ont fait attendre longtemps. Il était déjà 21h quand un infirmier a débarqué pour poser ses questions d’une manière sèche et expéditive. Il était fatigué et voulait en finir au plus vite. Il dirigeait son questionnaire pour aboutir aux réponses recherchées lui permettant de prendre très vite une décision. Décider de mon internement sans consentement et clore ainsi le dossier.

L’infirmier me demande :

- Vous avez des idées suicidaires ?

Moi :

- Non.

Il coche : « Oui ». Il appelle ensuite Slah pour s’entretenir avec Chami. L’entretien ne dure pas longtemps. J’apprends par Slah qu’ils ont noté que j’avais des idées suic***. Je ne m’attendais pas à ce que des médecins puissent se permettre de travestir mes dires. Je ne savais pas que cela pouvait se faire. J’apprends plus tard, après l’internement, que quelque chose s’est tramé à mon détriment dans l’entretien qu’a eu Slah avec Chami.

Chami a dit à Slah:

- Je l’interne immédiatement
- Non, ne l’internez pas ! Je dois mettre au courant ses parents.

Chami se tourne vers moi :

- Restez une nuit. Une nuit seulement.

Moi :

- Non. Non.

A la fin, on a pu quitter Sainte-Anne en signant une décharge pour ‘’sortie contre avis médical’’. C’est quoi ce vocabulaire tendancieux ? Pour insinuer des choses qui n’existent pas ? Sortir ? Mais, je n’y suis jamais entré. Je suis tout simplement passé pour obtenir un certificat médical qu’ils ont refusé de me donner. Ils ont fait semblant de ne rien comprendre en notant « demande floue ». J’ai été piégé. C’est quoi ce merdier ? Ça a été leur premier mensonge. D’autres mensonges grotesques succèderont. J’étais venu pour une demande simple et précise, je suis parti avec un sursis.

L’infirmier m’a ordonné de revenir le mardi 19 février 2019. Ce rendez-vous n’était pas une proposition. C’était un ordre. Une injonction. Je lui ai dit :

- je ne peux pas. J’ai un stage obligatoire en rapport avec mes études.
- Si vous aviez une fracture, vous ne diriez pas ça. Vous venez à ce rendez-vous. C’est tout.

Je ne voulais pas revenir. Ils ne m’ont pas laissé le choix. Ils m’ont intimé l’ordre de revenir. Ce rendez-vous n’avait rien d’un rendez-vous pour consultation. C’était un avertissement, une sommation... J’étais intimidé. Sous pression. Harcelé. Je suis revenu.

Slah a téléphoné à ma mère pour lui demander de nous accompagner pour le rendez-vous du 19. Elle ne comprenait pas pourquoi j’avais un rendez-vous dans un asile psychiatrique. Slah n’avait d’autre souci que de convaincre ma mère des bienfaits de ce rendez-vous. Le soir même, il nous a invité à un restaurent et nous a gavé de divers plats libanais. Mon père a pris l’avion de 5h du matin de Tunis et a débarqué à Paris.

Le mardi 19 février 2019 à 9h, je suis allé tout simplement au rendez-vous. Slah m’attendait en bas de chez moi. J’ai trouvé mes parents qui nous attendaient devant l’entrée de l’asile. Un

pressentiment que quelque chose d'horrible allait se passer les a fait venir !

Au CPOA, il y avait une longue attente. L'atmosphère était pesante. On nous a placé dans deux salles différentes. Des méthodes qui rappellent les pratiques policières. L'accusé dans une salle, les témoins dans une autre.

Il était 13h passé quand Chami pointa le nez. L'entretien avec Chami, cette fois-ci, était lapidaire. C'était plutôt un interrogatoire qui allait déboucher sur une inculpation. Elle m'a jugé sur les apparences ‘'pour ne pas se casser la tête''. Elle n'avait d'autre souci que de me caser, pour passer au cas suivant.

- Allez ! Allez ! sinon, on devra refaire encore une fois les démarches.

Elle essaye de m'arracher le ‘'Oui''. Elle pressait mes parents de signer l'internement sous contrainte. Elle usait de subterfuges pour les forcer à signer.

- C'est juste pour faire des analyses, on le relâchera par la suite. Si c'est lui qui signe l'internement, il y a risque qu'il demande sa sortie et qu'on n'ait même pas le temps de lui faire les analyses. Ça sera juste pour un jour ou deux. Il vaudrait mieux que ce soit vous qui signiez.

Lorsque j'ai affiché une certaine résistance, ils ont réagi avec une violence démesurée. Slah m'a dit :

- Ils vont t'interner quoi que tu fasses. Il vaut mieux dire « Oui ».

Chami est venue me demander :

- Vous avez accepté ?
- Pas plus d'une semaine…
- D'accord.

Elle a menti. Elle savait qu'ils allaient me maintenir plus longtemps, autant qu'ils le voulaient. Elle ne voulait pas de mon consentement. Elle s'est dirigée vers ma mère pour obtenir une hospitalisation sans consentement à la demande d'un tiers. Ils ne voulaient pas que ce soit moi qui signe l'internement.

- Il est jeune, il va s'en remettre. Dans trois jours, il pourra sortir. Il y a le juge des libertés et de la détention (JLD) qui statue sur les cas chaque jour, la décision de son hospitalisation sera revue et il pourra partir.

Mensonge.

Durant cet entretien furtif, Chami m'a jugé sur les apparences. ''Je ressens une grande tristesse en lui''. ''Air pauvre''. L'infirmier a évoqué mon problème de communication et d'interaction sociale. Je ne savais pas que c'était un problème et surtout pas que c'était un ''symptôme''. Je pensais qu'on pouvait vivre avec sans être taxé de handicapé mental. Il clôt l'entretien avec la question des '' idées suic***''. J'avais l'impression qu'il faisait un compte-rendu sur quelqu'un d'autre. Pour les gens de Sainte-Anne, il faut remplir des fiches, fabriquer un diagnostic et conclure ''premier épisode psychotique''.

Chami a pris l'ascendant sur moi d'une façon déloyale. Elle a abusé d'une personne vulnérable. Elle a fait fit de mes droits. ''Trop de travail''. ''Pas le temps''. « Allez, Allez.». Je lui réponds « Non ». Elle me fait la gueule. Elle convoque ma mère. Un jeune surveillant m'a emmené et pris à part dans un cagibi. Il était autoritaire. Dans le cagibi, il y avait un autre surveillant âgé, plus méchant. Il a dit :

- Hospitalisation.
- Mais, j'ai dit non !
- Ça va être oui quand même. Les textes de loi nous le permettent

J'ai ressenti une grande injustice. Comment peut-on obliger un homme à accepter d'être privé de sa liberté ? Je n'ai rien fait de mal ? Comment les lois le permettent-elles? Comment peut-on prétendre aider une personne en la forçant à accepter des situations extrêmes ? Quelle protection avais-je ? Comment peuvent-ils imposer un internement attentatoire à ma santé en usant de subterfuge?

Ils ont imposé leurs diktats par le vice, l'abus, la surprise, et la désinformation. Incompétence, travail bâclé. Ils vont jusqu'à induire en erreur mes parents. Leur système est basé sur la violation des droits d'autrui. La solution pour eux est d'interner par la force, d'user de neuroleptiques, caser les personnes selon leur bon-vouloir et les soumettre à des traitements dégradants. On a contraint ma mère à signer l'Hospitalisation à la Demande de Tiers (HDT). Mes parents n'ont jamais fait la demande de m'hospitaliser. C'est Chami, elle-même, qui la leur a susurrée. Mes parents étaient présents à l'hôpital ce jour là juste pour m'accompagner le temps d'une consultation. Chami a forcé mes parents à signer. Elle a menti à ma mère en lui disant qu'il y avait le JLD qui statuait chaque jour sur les cas et que je sortirais dans deux ou trois jours au plus tard.

Au début de l'entretien avec ma mère, Chami faisait semblant d'être douce et gentille. Puis, elle a changé de ton. Elle est devenue intransigeante.

- J'ai passé beaucoup de temps avec vous. J'ai d'autres patients à voir. J'ai du travail qui m'attend. Il vaudrait mieux que vous signiez. Il vaudrait mieux que vous signiez, sinon ça va être pire pour votre fils.

Une menace évidente. Mes parents sont restés 4 heures avec Chami. Ils ont hésité. Ils ne voulaient pas signer. Chami a tout fait pour les forcer à signer la HDT. Dans leur compte rendu, ils résumeront cet épisode par une phrase tronquée et malhonnête : « La mère qui a été contactée … signe la demande de tiers ». C'est comme si, une fois contactée, ma mère avait signé tout bonnement, sans hésitation. Mensonge. On finit par vous avoir par le bluff et l'usure. Requiem pour Hippocrate.

Dans l'ordonnance sur requête du directeur de l'asile qui a été établie pour l'audience devant le JLD, il est mentionné que l'hospitalisation sous contrainte ne peut avoir lieu que si le consentement est impossible ou que l'état de la personne nécessite des soins immédiats assortis d'une surveillante constante ou régulière[1]. Ce n'était pas mon cas. Ils ont eu mon consentement mais n'en ont pas voulu. J'étais dans mes pleines facultés de discernement et je ne constituais aucun danger. Mon état ne nécessitait aucun soin, ni surveillance constante ni régulière. Le 19 février 2019, j'ai été hospitalisée par la force, la force de la roublardise.

C'est quoi l'hospitalisation sans consentement ? C'est un internement qui permet aux gens de l'asile de faire de toi ce qu'ils veulent, sans que tu puisses protester. Elle leur permet de te transformer en « Objet » sans que tu puisses intenter de recours contre eux. Ça leur permet d'agir dans l'impunité totale et absolue.

Dans le cagibi, Slah a demandé à me voir. Je suis resté parler avec lui. C'était une discussion stupide et idiote. Slah est une personne avec qui on ne peut pas dialoguer. Abrupte et têtu. Il ne comprend pas les vérités simples et évidentes. Je lui ai dit que je n'arrivais pas à digérer l'internement. Chami est venu vers nous en vociférant : « Mais, c'est un dialogue de sourds ! ». Méthodes opaques et tordues. Je suis sorti du cagibi et je suis allé au bout du couloir. Il y avait le méchant surveillant, celui-là même qui m'avait dit : « Ça va être oui quand même, la loi nous le permet. ». Sur un ton agressif, il m'intima :

- Qu’est-ce que vous faites ici ? Retournez immédiatement dans votre chambre ! ».

Le surveillant en chef, qui devait avoir la cinquantaine, m’a toisé comme s’il se souciait de mon bien-être.

- Comment ça vous ne mangez pas !
- C’est pas grave.

Par « c’est pas grave », je voulais dire : C’est mon problème. Ne vous dérangez pas pour moi.

Lui, furieux : .

- Comment ça, c’est pas grave ?
- … Qu’est-ce que vous pouvez faire ?
- On va agir.

Il le dit sur un ton cruel et hautain. Il était pressé et nerveux.

- On a déjà décidé et discuté. C’est fini

Tout en pointant son doigt :

- Regardez, vous allez pleurer !

Puis, avant de partir, il m’a lancé :

- Vous voulez vous reposer, n’est-ce pas ?

De quel repos parlait-il ? Comment pouvais-je me reposer dans cet univers de fous? J’allais bien avant. Le surveillant en chef m’a nargué :

- Ce n’est pas vous qui avez dit être vulnérable, naïf, faible ?!

Plus tard, ils noteront «qualificatifs dévalorisants ». C’est le surveillant qui me les a collés.

Je leur ai demandé de voir ma mère. Ils nous ont laissé ensemble à peine quelques minutes puis ils lui ont demandé de sortir sur le champ. Vers 14h, ils m’ont emmené au pavillon 14 dans une ambulance, gardé par deux surveillants vers le service du Dr Gallet, un service fermé. Le lendemain, mes parents ont demandé à me voir. Refus. Ils ont noté dans leur compte rendu que je refusais de les voir. Mensonge. C’est dans la pratique des asiles d’isoler

pendant trois jours toute personne internée. Je n’ai jamais pensé qu’on allait me séquestrer.

Au pavillon 14, Gallet, la cheffe du service, était secondée de trois surveillants et d’une stagiaire d’origine chinoise, le Dr Zheng. Je ne savais pas pourquoi je me retrouvais là. J’étais leur otage. Zheng m’a mitraillé de questions. « Est-ce que tu entends des voix ? ». « Tu as des hallucinations ? ». Ses questions étaient glauques. Je n’arrivais pas à répondre. J’ai bégayé. J’étais sous pression. Je me souviens lui avoir répondu en précisant que je n’avais pas d’« idées délirantes ». Je me rappelle lui avoir précisé que je n’avais jamais entendu des voix. Dans leur compte rendu, ils écriront « entends des voix et a des hallucinations.».

« Est-ce que tu as des ‘’idées s*** ?’’. Je me souviens avoir répondu que je n’avais jamais eu d’idées s***. Dans leur compte-rendu, ils ont précisé qu’ « au moment de l’examen clinique à l’admission il n’y avait pas d’idées suicidaire ni d’intentionnalité suicidaire ». Pourquoi le JLD a motivé alors la poursuite de mon internement, en précisant «idées suicidaires verbalisées ». Qui doit-on croire ?

L’atmosphère au pavillon 14 était étouffante. J’étais terrifié. Je ne réalisais pas ce qui se passait. Je ne connaissais pas encore l’effet des neuroleptiques. Ce jour-là, j’ai compris qu’il y avait des gens terribles qui détenaient le pouvoir d’imposer leur diktat. Je ne comprenais pas pourquoi j’étais là, ni au nom de quel droit j’avais été placé dans cet endroit sordide. J’ai dû courber l’échine et obéir à tout ce qu’ils m’imposaient dans l’espoir de sortir le plus vite possible. Je me suis résigné de vivre dans ce monde à l’envers. Ne jamais résister à leur injonction. Leur faire croire que je mange à satiété et que je dors comme un loir.

Au réveil, ils m’ont soumis à beaucoup d’analyses urinaires, sanguines, vitamines et MST[1]. On ne m’a pas dit quelles analyses on me faisait subir. Je devais donner mon bras sans avoir droit à aucune information. A la poubelle le Code de la Santé Publique. Le droit à être informé, à refuser un traitement, un acte médical, à la participation à la décision médicale, au consentement aux soins n’étaient plus que de traîtres mots[2]. Ici, la loi, Mister Psy et ses auxiliaires.

[1]*MST : maladies sexuellement transmissibles, aujourd'hui dénommées infections sexuellement transmissibles IST*

²Art. L 1111-4, L 1111, 1111-11, L 1110-8, L 110-5

Au pavillon 14, on mangeait trois fois par jours (7h-13h-19h). Il y avait aussi le goûter à 16h. La nourriture était fade, sans goût et indigeste. D'emblée, le jour de mon internement, on m'a donné des pilules, sans m'informer pour quelle raisons je devais les prendre ni à quoi ça servait. Je devais les prendre sans broncher. Un surveillant me les donnait avec un verre d'eau et se murait devant moi jusqu'à ce que je les avale. J'ai su après que c'était du Risperdal 2mg [1] et du Largactil[2], l'un des neuroleptiques les plus anciens, donc les plus agressifs. Le Risperdal ? Je n'ai jamais connu pire. Mon cerveau était comme court-circuité, broyé par une machine rouillée. Léthargique, les yeux exorbités, je déambulais comme un zombie.

Quelle dose de Largacil m'a-t-on donné? Je ne sais pas. Dans le rapport d'hospitalisation qu'on a sollicité, silence total. Pourquoi ont-ils omis de préciser les doses? J'ai le droit de savoir. Pourquoi m'a-t-on prescrit ces bombes chimique ? Ces psychotropes, on les réserve pour des personnes agressives et dangereuses… Ce n'était pas mon cas.

On m'a obligé à prendre ces bombes chimiques sur la base d'un diagnostic erroné. Un diagnostic réalisé par un surveillant et une stagiaire à 22h du soir, fatigués, pressés de terminer leur garde. Aucune empathie. Aucun souci pour le bien-être et la santé de la personne. Violence psychologique, violence biologique. Chami a abusé de ma vulnérabilité, du fait d'être un étranger, ne connaissant pas les lois du pays.

Trois jours après, ils ont augmenté la dose des psychotropes sans s'assurer de la tolérance, ni vérifier la réponse « thérapeutique », comme le recommande la Haute Autorité de Santé[3]. Baisser la dose au lieu de l'augmenter n'était pas dans leurs démarches ni dans leurs pratiques.

Le lendemain de mon internement, à mon réveil, je vais voir les surveillants et je leur dis :

- je veux sortir de l'asile, j'ai mes études et mon stage à faire.
- C'est les médecins qui décident.

Gallet est venue dans ma chambre avec trois surveillants et m'a menacé :

- Vous êtes ici sous contrainte. Si vous dites encore une fois, je veux sortir, vous n'allez pas sortir.

Je me suis alors tu. De quelle contrainte parle-t-elle ? Je suis venu pour un certificat médical, je me retrouve sous contrainte !

[1]Risperdal : est un neuroleptique dit « atypique [2]Largacil : est un neuroleptique de première génération (1952) [3]Les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de la Santé, préconisent de débuter à faibles doses et de n'augmenter qu'après avoir réalisé des évaluations régulières de la réponse thérapeutique et d'étudier la tolérance.

Après cela, ils ont doublé la dose de Risperdal, qui est passé de 2 à 4 mg.

- Je n'en peux plus, je veux sortir.

Zheng se tourna vers ma mère :

- Vous voyez bien qu'il délire et qu'il est dans l'irréel.

Vouloir sortir de l'asile pour reprendre ses études, était pour Zehng du délire et de l'irréel. Je n'avais rien à faire dans cet asile.

J'ai commencé à avoir du mal à manger. Avant, j'avais de l'appétit. A l'asile, j'ai eu un mal indescriptible à manger. J'avais mal à la bouche. C'était dur. Avaler de la nourriture était difficile pour moi. J'avais du mal à parler. J'ai commencé à ne plus pouvoir maîtriser mes jambes. Il fallait que je bouge tout le temps. Je ne pouvais plus m'asseoir, je ne pouvais plus rester debout, je ne pouvais plus m'allonger. C'était les impatiences causées par les neuroleptiques. J'ai commencé à avoir des difficultés réelles à maîtriser mon corps et mon esprit. Je ne parvenais pas à m'endormir. Mon sommeil devenait entrecoupé. Je me réveillais tout le temps. Avant, je dormais profondément. Je commençais à ressentir un mal être terrible, indescriptible. J'avais des cauchemars, je vivais un vide horrible, une perte de toute sensation, de tout intérêt, de toute réceptivité et de toute émotion.

Le lendemain, suite à une injection, ma mâchoire s'était complètement déformée et ma langue pendait de façon incontrôlée. Le Largactil déforme la bouche et cause une paralysie faciale. J'ai demandé à Gallet ce qui m'arrivait ? Elle m'intima l'ordre d'aller dans ma chambre. « Les infirmiers vont s'en occuper. » L'attente était longue, interminable. J'avais la figure déformée. C'était l'horreur. Je ne sais pas combien de temps j'ai dû attendre avant que les surveillants ne pointent leur nez. J'avais mal partout. Seul dans

ma chambre, à maudire l'instant où j'avais mis les pieds dans cet antre de fous. Finalement, les surveillants sont arrivés et m'ont injecté l'antidote. Ils m'ont dit d'attendre un peu, le temps que ça fasse son effet. Après un bout de temps, un temps interminable, ma mâchoire est redevenue normale. Le surveillant me demande : « Ça va mieux ? ».

Tous connaissent bien les effets dévastateurs de ce neuroleptique. Pourtant, ils n'hésitent pas à le donner. C'était traumatisant. Jusqu'à aujourd'hui, il m'arrive encore de toucher ma mâchoire, pour vérifier qu'elle est toujours en place. A aucun moment, ils n'ont douté qu'on me donnait le mauvais « traitement » et que je n'avais simplement pas besoin de ces neuroleptiques. Au lieu de douter, ils vont se contenter de *switcher*, le Largactil par le Tercian[1]. Encore une bombe chimique aux effets dévastateurs.

[1]Le Tercian : est un neuroleptique sédatif.

Ils ont fait semblant de ne rien voir. Ils étaient aveugles et bornés. « Le traitement s'avère efficace **rapidement**…il ne se sent plus persécuté… », ont-ils noté dans leur compte rendu. Faux. Comment osaient-ils parler d'efficacité alors que l'effet de ces neuroleptiques était complètement ravageur? Comment osaient-ils parler de rapidité alors que le « traitement » prend ordinairement deux semaines pour faire son effet[2]. « Les sensés ne sont pas sensés tout le temps »[3].

Avec le Risperdal, on m'a donné le Tercian. Le Tercian même s'il ne produit pas de dyskinésie, reste toutefois un neuroleptique très agressif.

Les surveillants étaient entre eux tout le temps. On les voyait rarement. Ils se tiennent dans leur carré vitré. Quand on les appelait, ils prenaient du temps à venir, même s'ils n'étaient pas occupés. Les psys étaient encore plus inaccessibles. On les voyait rarement. Les patients étaient invisibles. Les rares fois où ces seides s'intéressaient à nous, c'était pour nous maltraiter. Ils nous parlaient avec condescendance et cherchaient à nous rabaisser. Ils réagissaient d'une façon brutale et violente face à toute manifestation de résistance. Quand ils constataient qu'ils n'avaient pas les résultats escomptés, ils augmentaient les doses au lieu de chercher à les réduire, ce qui démontre leur cruauté. Ils interprétaient à leur guise, déformaient les propos jusqu'à faire dire au patient ce qu'il n'avait jamais proféré. « *Being sane in an insane place* » [4].

Quand mes parents ont demandé à me faire sortir, ils ont paniqué. Ils savaient qu'ils étaient dans leur droit, puisque ce sont eux qui avaient signé l'internement. Mais même ce droit a été bafoué. Ils ont répondu évasivement : « Votre fils va mieux, on s'occupe de lui. Il dort bien. Il mange bien ». Faux. Je ne mangeais pas. Je ne dormais pas. Avant, je mangeais. Je dormais. Ils nous obligeaient à dire «On va bien ». Si on est récalcitrant, ils doublent les doses ou rajoutent un autre symptôme pour nous garder plus longtemps. Je devais leur dire « je vais bien » pour qu'ils me foutent la paix.

Les neuroleptiques m'ont causé une anorexie réelle, une perte d'appétit et un mal être corporel immense. La nuit, c'était dur. Les surveillants faisaient des va-et-vient dans nos chambres pour nous contrôler. Il était évident qu'à l'asile je dormais mal. Les neuroleptiques coupent le sommeil et le perturbent. Ils provoquent les impatiences pendant le sommeil. Au lit, je n'arrêtais pas de bouger pour alléger cette souffrance. Je restais éveillé. La nuit ou parfois l'après-midi, on nous injectait un produit à la cuisse ou dans le bras. Le sang ne circulait pas bien. Un autre effet des neuroleptiques.

[2]Selon le site Psyway. SANTE MENTALE&NUMERIQUE : que cela soit pour le Risperdal ou le Largactil : « le véritable effet thérapeutique n'apparait qu'après 2 à 3 semaines de traitement. » [3] David Rosenhan, «On being sane in insane places », Science, Vol 179 [4] Ibid

J'ai eu un entretien avec Zheng. Elle instruisait un long questionnaire dirigé. Je jouais le jeu

- Vous avez des angoisses, des idées noires ?
- Non, je n'en ai pas. Je vais mieux grâce à vos soins.

Les premiers jours, je recevais les visites de Slah. Une fois, il m'a apporté des documents administratifs pour m'embobiner. Il m'a aussi apporté des gâteaux que j'ai refilés aux surveillants.

Dans la chambre, il y avait au début de mon internement forcé, Faouzi, un pakistanais clandestin de 16 ans. Puis, il y a eu Ali, un jeune soudanais. Il y a eu aussi Sami, la trentaine, d'origine tunisienne. Apparemment, ce pavillon était conçu pour des étrangers. Dans ce pavillon, Il y avait des personnes droguées. D'ailleurs, parmi les analyses qui m'ont été faites, dès les premières heures, il y en avait un pour le dépistage de cannabis, de morphine, d'anatase et autres stupéfiants. Je me souviens avoir vu une personne d'origine indienne, dont la langue sortait tout le temps de sa bouche. J'ai vu aussi un black américain horriblement abruti,

sûrement à cause des neuroleptiques. Tous ces gens et cette atmosphère m'ont replongé dans le film *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, de Milos Forman.

Isolé, enfermé, ne voyant pas mes parents venir, j'ai demandé aux surveillants de les appeler. Ils ont refusé. Ce n'est que le troisième jour de mon internement qu'on m'a permis d'appeler mes parents. J'ai dit à mes parents que je voulais les voir. Ils m'ont dit que l'asile les a empêchés de me rendre visite. Quand ils sont venus, Ils m'ont apporté quelques affaires (vêtements, serviettes, brosses à dents …). Ils ont constaté à quel point l'asile était mal entretenu. La douche et les toilettes étaient sales. Ils ont dû les nettoyer. Avant la fin de la visite, une surveillante leur a donné les clés de mon appartement, mon téléphone portable et autres affaires qu'ils avaient confisquées. Depuis, mes parents m'ont rendu visite tous les jours.

Après trois jours d'isolement total, mes parents ont dû insister pour qu'on m'accorde un brin de liberté. Ils m'ont permis de sortir une demi-heure par jour dans la cour intérieure du pavillon 14. Ici, les rares blancs de l'asile étaient allongés sur le gazon. Ils étaient libres. Dans le jardin, pas d'étrangers. Était-ce un hasard ? De la ségrégation ? J'ai profité de ce moment d'intimité avec ma famille pour insister pour me faire sortir. Mon père a envoyé un message à son avocat : « Mon fils est interné sans son consentement dans un lieu où on ne voit aucun occidental ». Quelques jours après, on m'a permis de me promener dans le jardin de Sainte-Anne. Il fallait toujours insister pour avoir un droit…Sortir… Sortir… Sortir.

Gallet et son équipe ont eu un entretien avec mes parents. Gallet, Zheng et deux surveillants étaient assis derrière un bureau. Gallet se tenait au milieu. Mes parents étaient en face. *Un face to face*. Ça n'avait rien d'un entretien bienveillant. L'atmosphère était malsaine et l'environnement était délétère. Mes parents ont joué le jeu. Gallet posait des questions. Mes parents répondaient. Gallet faisait semblant d'écouter. Elle avait déjà son diagnostic. Diagnostic forcé induisant stigmatisation et mortification. Tout cela n'était que du cinéma. Protocole oblige. Mes parents tentaient de leur faire comprendre que je n'avais rien de ce qu'ils imaginaient. En vain. Gallet s'obstinait et son équipe acquiesçait. C'était comique. Face aux arguments de mes parents, Galet exaspérée, lâcha: « On va lui faire un encéphalogramme pour voir s'il est autiste. ». Mensonge. On ne fait pas d'encéphalogramme pour détecter l'autisme. Gallet était arrogante. Sa relation avec les patients était basée sur l'opacité.

Pourquoi use-t-elle de ces méthodes détournées ? Ils avaient la possibilité de m'imposer l'encéphalogramme, comme ils m'ont imposé leurs piqures, leurs injections et leurs pilules Bleues. Malhonnêteté intellectuelle. Malhonnêteté professionnelle. Manque d'éthique. Mensonge institutionnalisé.

Durant cet interrogatoire, tout ce que diront mes parents sera utilisé pour appuyer la demande d'hospitalisation sous contrainte. Cette demande sera soumise au JLD pour validation. « Tout ce que vous direz sera retenu contre vous ». Pis encore, ils feront dire à mes parents ce qu'ils n'ont jamais dit. Mes parents n'ont jamais dit que je présentais des idées délirantes et de persécution. Faux et usage de faux.

Une diarrhée verbale pour me faire endosser la camisole : délires, persécution, complot, régression, idées suic***, imaginatif, intuitif, automatisme, désorganisation, maniérisme, apragmatisme, pauvre, émoussé..., idées délirantes, contact étrange, discours pauvre, interprétatif, complot, persécution, hallucinations, problèmes de communication... Une *chakchouka*[1].

Au CPOA, le jour de mon internement, la première question qui m'a été posée: « D'où vient votre problème de communication ? ». Une question qui révèle l'incompétence du personnel de l'asile. Ridicule. Le ridicule qui tue. Les problèmes de communication n'étaient pas un souci pour moi. Par contre, les neuroleptiques m'ont fait perdre toute capacité d'interaction et d'adaptation. « Le ralentissement » dont ils parlaient était irréel, inexistant. Avant les neuroleptiques, la personne avait toute sa vitalité, son énergie, sa motivation, ses sensations. Avec les neuroleptiques la personne marche lentement et est réellement au ralenti dans ses mouvements. La personne devient une loque humaine.

[1]Chakchouka : c'est un plat populaire tunisien, sorte de marmelade où l'on mélange toutes sortes d'ingrédients : oignons, tomate, poivron, aubergine, poivrons, œufs... Chakchouka veut dire aussi un mélange insensé.

Je ne sais pas comment fonctionne leur cerveau. Quel serait l'intérêt de Gallet à me garder? Elle s'est indignée : « Pensez-vous qu'on veut le garder ? On a besoin de lits. ». Gallet, tout comme ses semblables, croit à l'internement. Gallet a tout intérêt à ce que le pavillon 14 soit peuplé. Que serait le service de Gallet s'il n'y avait pas de nouveaux fous? Que serait son service s'il n'y avait pas de nouveaux nigauds attrapés au bas de la porte par une stagiaire,

questionnaire à la main, comme un braconnier, fusil à la main, à l’affut d’une proie perdue en pleine forêt, pour décorer les murs de l’asile de têtes lobotomisées.

Un jour, une surveillante m’a apporté un document que je devais signer. J’ai signé sans lire. Sédaté, pouvais-je vraiment lire et comprendre ce que je devais signer ? Avais-je la possibilité de ne pas signer ? Et, si je ne signais pas, ils verraient en cela un symptôme et augmenteraient la dose de neuroleptiques. Le JLD a validé la poursuite de mon internement sans consentement. Gallet a entériné ce qui a été décidé par Chami. Le JLD a approuvé la décision de Gallet. Tout cela n’était qu’une formalité administrative pour entériner une hospitalisation abusive, décidée en quelques minutes par une stagiaire. C’était un simulacre d’audience. Qui est ce juge des libertés et de la détention ? Serait-il un fonctionnaire de l’administration de Sainte-Anne ? Et puis, qui est cette avocate ? Et c’est quoi cette parodie où on a écarté mes parents et où on te dicte ce que tu dois dire ?

Sur les documents qui m’ont été remis, on pouvait lire : Tribunal de grande instance de Paris. Tribunal. Procès. Audience. Juge. Avocat. Jugement. Accusations. Chef d’inculpation…tout cela se passe dans l’enceinte d’un asile. Ça avait l’air d’un procès. La notification du JLD était sidérante. Il parlait de troubles du comportement à domicile. Ça évoque le tapage nocturne. Accusations sans témoins. Décision sans contre-expertise. L’asile et la justice et l’avocate étaient de mèche. Tous juges. J’étais un coupable exquis.

Je suis allé à l’audience sans mes parents. La convocation ne leur est pas parvenue. Elle leur a été envoyée une fois que tout avait été décidé et entériné. Acte intentionnel ? L’asile pouvait aisément envoyer le courrier dans les délais afin que mes parents assistent à l’audience. La convocation ou l’Avis d’audience, a été reçue après délais. Elle a été signée le 27 février 2019, un mercredi, pour l’audience du vendredi 1 mars 2019 à 9h du matin. A supposer que la convocation ait été postée le jour même de sa signature, chose peu probable, il était impossible de recevoir la convocation avant le jour de l’audience. Quoi qu’il en soit la convocation a été reçue après un mois. Si la convocation avait été reçue à temps, mes parents auraient demandé la levée de la contrainte.

L’avocate commise d’office m’a dit : « Vous savez bien que Sainte-Anne est un hôpital psychiatrique ? ». Elle m’a montré le compte rendu qui m’accablait : ‘’ idées suic***’’, ‘’ amaigrissement’’,

‘’voix aigüe’’, ‘’ ne regarde pas dans les yeux’’, ‘’ ralentissement’’, ‘’ idées délirantes’’, ‘’demande souvent à sortir’’.

Je n’ai jamais dit que j’avais des idées suic***. Concernant l’amaigrissement, Ils ne connaissaient pas mon poids et je ne me rappelle pas qu’ils m’aient pesé. De toutes les façons les neuroleptiques vous coupent l’appétit. Voix aigüe ? Ma voix n’a jamais été aiguë. Ralentissement ? S’il y a ralentissement, c’est dû à leur neuroleptique. Et puis depuis quand ces symptômes donnent-ils lieu à un internement sans consentement ?

On m’a convoqué le matin même. Je n’ai donc pas pu appeler mes parents, ni l’avocat de la famille. Le JLD ne s’est pas présenté, mais j’ai supposé que ça devait être lui lorsqu’il m’a demandé, si je voulais sortir. Je lui ai répondu : « Je veux rester mais sans la contrainte ». J’ai dit « je veux rester » parce qu’on m’a averti qu’il fallait dire cela, sinon ce serait utilisé comme présomption accablante. Je voulais que la décision me revienne. On me précise que je dois répondre par ‘’oui ou non’’. L’audience était expéditive. L’avocate n’a rien fait pour me défendre. Elle était là pour appuyer la requête de l’asile.

Mes parents étaient absents. J’étais seul face à des juges de pierre. Le juge a décidé de prolonger mon internement. J’ai dit : « Je veux rester mais levez la contrainte ». Gallet m’avait averti : « Si vous dites je veux sortir, vous n’allez jamais sortir ». Le juge a appuyé sa décision, en reprenant la même logorrhée de Sainte-Anne : « dépression », « troubles du comportement », « déni des troubles » …

Le JLD complice de l’asile ? L’abus légalisé ? Sans contre-expertise, sans un ténor du barreau, le juge peut-il invalider la décision de Mister Psys? A la promulgation de la loi de Kouchner instituant le JLD au sein de l’asile, les psys ont crié à la « judiciarisation de leur « métier ». De nos jours, on n’entend plus leurs voix.

L’audience a eu lieu le onzième jour. Contrairement à ce qu’a prétendu Chami, les audiences n’ont pas lieu tous les jours, mais avant l’expiration du douzième jour, comme indiqué dans la décision. C’est la loi. Chami a menti délibérément.

Lundi 25 février, j’ai reçu une décision de maintien pour une durée d’un mois renouvelable. Cette décision est prise à l’issu de 72 heures après l’admission à l’asile sur décision du directeur. Décision prise sur proposition d’un certificat médical établi le jour même à 10h30 du matin par Gallet. Elle m’a à peine vu durant tout mon

internement. La décision était signée du 23 février. Je ne l'ai reçue que deux jours après.

J'ai mis au courant mon père. Il a vu rouge. Je l'ai entendu élever la voix. Il demandait de me faire sortir. Gallet a fait mine de ne pas entendre. Depuis elle ne salue plus mon père et évite de le croiser. Le lendemain de la querelle avec Gallet, mon père a dû lui ramener des cadeaux, afin d'éviter qu'elle augmente les doses et ne redouble de méchanceté à mon égard.

Il est mentionné dans cette décision de maintien, que j'ai été informé du droit de faire valoir mes observations par tout moyen et du droit de faire un recours contre cette décision. Faux. L'omerta.

Mes parents n'ont plus accès à Gallet. Ils soumettaient leurs requêtes aux surveillants. Je parlais sans cesse de mon désir de quitter l'asile.

A la buvette de Sainte-Anne, c'est la misère humaine. Les damnés de la terre sur écran géant. Il y avait des personnes qui étaient droguées. D'autres étaient complètement tassés. Il y avait un Français qui parlait du Christ. Il était chrétien, mais il admirait l'islam. Il disait : « l'Islam est la meilleure religion car, il n'y a pas de distinction entre les prophètes ».

A l'asile, on nous imposait des activités bidon : télé, billard, ping-pong, jeux de société, regarder un film et faire sa critique, faire des courses avec des infirmiers, préparer à manger et du sport. Ça n'a pas de sens quand toute réceptivité fait défaut, quand on est abruti par les neuroleptiques qui bloquent la dopamine[1]. Ils s'en servent pour ridiculiser le patient considéré comme inapte à faire des combinaisons sociales. Ces activités entrent dans le cadre de leur thérapie basée sur la surveillance, l'enfermement et les entretiens bidons. Les gardes-chiourme de la détresse humaine.

Le lendemain de la querelle avec Gallet, mon père a ramené un avocat. Juste après, elle est devenue un moins hautaine. Elle a compris que les choses allaient se gâter Elle m'a annoncé qu'on allait me faire transférer vers un autre pavillon, le pavillon K, celui du Dr Hauseux.

- Je vais sortir bientôt ?
- Non

Il est mentionné dans cette décision de maintien, que j'ai été informé du droit de faire valoir mes observations par tout moyen et du droit de faire un recours contre cette décision. Faux. Tout cela,

dans la pratique n'est pas respecté. Ici, la loi, c'est Gallet et son équipe qui la font et l'imposent sans discussion.

Zheng a téléphoné à mon père : « Votre fils va bien ». Je lui ai demandé des précisions sur ma sortie définitive, elle n'a pas apprécié: « C'est fini ?! »

Je ne comprenais plus rien. Le JLD venait d'entériner la décision de maintenir mon internement. Le jour même, ils décident de me transférer vers un pavillon ouvert.

[1]Dopamine : molécule de plaisir

Pavillon K

Si la santé mentale et l'aliénation mentale existent, comment les reconnaître ?

David L.Rosenhan

Après une quinzaine de jours, on m'a autorisé à sortir pour une nuit. C'était la première fois que je me libérais de l'asile. J'ai pensé ne plus revenir. J'en ai parlé à mes parents. : « On rentre en Tunisie. ». Je regrette d'être retourné car ce qui va se passer par la suite est hallucinant. Dans mon appartement, j'ai constaté que je n'avais plus aucun plaisir quand je me mettais sous la couette. Je ressentais un mal-être terrible, un vide horrible.

Le lendemain, je suis revenu. Au pavillon K, les murs étaient froids, les fenêtres étaient vieilles, ce qui lui donnait une atmosphère de monastère. C'était moins lugubre que le pavillon 14. Il y avait moins de surveillance. Dans la chambre, il y avait un patient de l'Europe de l'Est. Puis je suis resté seul. Le lit est resté vacant pendant un bon bout de temps. Au pavillon 14 aussi le lit d'à côté est demeuré sans occupant pendant un certain temps. Débordés les asiles psychiatriques ? J'en doute. A Sainte-Anne, on chasse les mouches et on retouche les tarbouches.

Ensuite, il y a eu le jeune soudanais du pavillon 14. Au pavillon K, comme au pavillon 14, les patients étaient abrutis, sous l'effet des neuroleptiques. Il y avait aussi un autre soudanais complètement dans les vap'. Ils l'ont gavé de neuroleptiques. Je n'ai

plus revu le jeune pakistanais. Je me souviens qu'ils lui ont fait une injection. Le Tunisien et l'Algérien du pavillon 14 sont sortis.

Au pavillon K, un surveillant emmenait les patients faire des activités à l'extérieur. Tout comme au pavillon 14, surveillants et psys étaient à part. Ils étaient inaccessibles. Je continuais à ne rien manger. Juste quelques bouchées au déjeuner et au dîner survivre. Il y avait une aide-ménagère qui s'est exclamée : « Mais, il ne mange rien, le monsieur! ». La nuit, une surveillante à la bedaine pendante nous donnait la grosse pilule bleue. Le sommeil était entrecoupé, peu profond avec des cauchemars, des impatiences. Un patient a évoqué la lenteur du temps. « Ici, Temps mort. »

J'étais tout le temps debout devant la grande horloge du couloir, attendant mes parents. Les parents des autres patients venaient rarement leur rendre visite.

J'ai eu un entretien avec le chef de service, Pierre Hauseux. Il m'a posé quelques questions banales, à propos de mes études. Il m'a demandé aussi si la visite de mes parents était réconfortante. Il m'a posé d'autres questions liées à mon internement. Hauseux posait des questions simples, banales. Il n'était pas dans la domination, contrairement à Chami, Gallet et Zheng. Mais comme elles, ses questions étaient bidons et ne remettaient pas en cause leurs démarches. Il n'a jamais douté, ni mis en doute leur diagnostic. « Sur le simple certificat d'un médecin, un seul, sujet à erreur, un homme, en possession de toutes ses facultés, peut être enfermé jusqu'à sa mort dans un de ces établissements euphémiquement dénommés : maison de santé ». 120 ans après cette observation d'Albert Londres, Hauseux ne voulait pas voir que ma place n'est pas chez les fous.

Hauseux s'est entretenu avec mes parents. Ils avaient beau lui expliquer que je n'avais rien des symptômes évoqués, que tout ce que j'ai raconté est du vécu, du réel, que ce ne n'était pas des hallucinations, que je n'ai jamais été suicidaire. Il restait placide. Mes parents ont aussi évoqué l'épisode de Chami au CPOA, où elle leur a menti. Elle jurait que je sortirais dans un jour ou trois. Hauseux a écouté sans réagir. Comme ses pairs, il s'est tu lorsque mes parents ont soulevé la question de me faire sortir. Mes parents ont négocié l'allégement du dosage des neuroleptiques. Il a allégé le « traitement ». Le Risperdal est passé de 4 à 2 mg. Mais de là à prendre l'initiative de me faire sortir, en s'opposant à la décision de Gallet, c'est une autre paire de manches. Il m'a gardé chez eux une semaine avant de me relâcher.

Chami, Gallet, Zarzour et Hausseux, étaient tous dans la même démarche. Personne n'a mis en doute le diagnostic ni les raisons de mon internement. Il a suffit qu'une stagiaire pose son diagnostic, pour que tout le monde valide. Qu'est ce qu'un diagnostic, si ce n'est que le fruit d'interprétations, de regards, de supputations, de malentendus, de phrases mal comprises, mal formulées, mal entendues, mal exprimées, de non-dits et de trop-dits. Construit sur la base de questions-réponses réalisées dans des conditions invraisemblables, sous contrainte, dans un cadre de suspicion et de malveillance. Est-ce une science exacte ? Un scanner de l'âme ? Sans erreurs ? Sans omissions ? *ElJahl*[1] dans toute sa splendeur. Chosifier, parquer au lieu de soigner.

Deux ou trois jours après, j'ai eu un petit entretien avec le Dr Zarzour, une stagiaire d'origine libanaise, et le Dr Fabrice Rivollier, responsable du Centre Jeunes Adultes et Adolescents (CJAAD).

Rivollier m'a prescrit, loin de toute démarche scientifique, l'injection à retard d'Abilfy pour garantir son effet 28 jours durant.

Jahl[1] : mot arabe intraduisible en langue française. Il signifie l'ignorance couplée par le despotisme, la force du mal et la barbarie. A titre d'exemple, Faraon incarne ElJahl.

Le vendredi 8 mars, à 11H, on m'a permis de sortir pour un long week-end hors de l'asile. Bonne nouvelle. Bientôt, je vais sortir définitivement.

Je ressentais de plus en plus les effets dévastateurs des neuroleptiques. Ils te font perdre tout désir, toute volonté d'agir et de réagir. J'étais rabougri. Je bougeais au ralenti. J'avais des impatiences. Il m'est arrivé de perdre pied. Je ne pouvais plus m'asseoir plus d'une minute. J'avais même perdu la capacité d'éternuer, un besoin primordial. On a évoqué avec Hauseux, ma démarche au ralentie, l'état abruti, les impatiences…Ce qui l'a sûrement incité à alléger le traitement et à me faire sortir au bout d'une semaine.

Lundi 11 mars, je suis revenu au pavillon K accompagné de mes parents. Hauseux était absent. Zarzour m'a annoncé : « On a levé la contrainte ». Ils ont renoncé à leur décision de me garder pour un mois renouvelable. Les psys ont cassé la décision du juge.

Au cabinet, je faisais des va-et-vient. Zarzour m'a demandé :

- Comment vous vous sentez ?
- Je me sens quelqu'un d'autre. Je me sens assommé. Je marche au ralenti.
- Oui, on a remarqué que tu as un léger ralentissement.

Ce à quoi, mon père a répondu :

- Il a toujours été un enfant actif et dynamique. Quand je sortais avec lui, je ne pouvais pas le suivre, tellement il marchait vite. Maintenant, c'est lui qui ne peut pas me suivre. Il marche loin derrière moi, tellement sa foulée est au ralenti.

J'ai récupéré quelques affaires, puis on s'est dirigé vers l'administration. Ils m'ont donné l'adresse du Centre Médico Psychiatrique (CMP).

Avant de quitter Sainte-Anne, Zarzour m'a prescrit l'Abilify retard 400 mg + Abilify oral 20 mg + Tercian. L'injectable à forte dose + l'oral à forte dose. Une dose de cheval. Pourquoi ce surdosage ? Il existe du 300 mg, mais ces gens ont choisi de me donner du 400 mg. Elle m'a dit de revenir pour l'injection. J'étais devenu passif. Je me suis laissé faire et j'ai pris l'injection sans broncher. Elle a convaincu mes parents que « j'avais des problèmes et que je n'allais pas bien, et que si j'arrêtais l'injection, il y a risque d'une grave rechute ». Menace de ré- hospitalisation. Toutes ces circonstances ont fait que j'ai cédé sans la moindre résistance.

Quand j'ai parlé avec mon père de la dose (injection max + oral max + Tercian), il a dit :

- Ils sont fous.

-Il va s'habituer, a assuré Zarzour.

Mon père a profité de cet entretien pour lui dire, non sans hausser le ton:

- C'est un   zombie. Est-ce qu'il peut étudier dans cet état ? Il ne peut rien faire ; Je le préfère malade que mort-vivant.

Zarzour est restée impassible :

- La dose sera ajustée progressivement.

Zarzour minimisait les effets des neuroleptiques. M'habituer à l'enfer ? N'importe quoi. Il y a des personnes qui se sont suicidé à cause des neuroleptiques.

Avec l'injection, j'étais toujours à Sainte-Anne bien que je sois dehors.

Au CMP j'ai eu d'autres entretiens avec Zarzour. J'étais toujours accompagné de mes parents. Elle leur a demandé de sortir et m'a posé des questions personnelles et indiscrètes. L'inquisition.

Mon père a demandé à Zarzour de ne plus me prescrire l'injectable, ce qu'elle a refusé catégoriquement. Il a insisté, arguant que je ne pouvais pas continuer à vivre désarticulé. La discussion était serrée. Avant de partir, mon père lui a dit :

- Est-ce qu'il fallait vraiment le bombarder de neuroleptiques?
- Il est symptomatique. Ça provient de sa maladie. Il doit prendre l'injection à vie.

Dire que les impatiences ou autres effets causés par les neuroleptiques sont dus à ce qu'ils appellent « maladie » était le comble du cynisme. Il est évident que les impatiences ou autres effets sont causés par un produit chimique qui agit sur le cerveau. Avec les neuroleptiques je ne pensais plus, je ne réfléchissais plus, je ne jouissais plus, je ne contrôlais plus mes gestes. Plus aucun sentiment, plus aucune émotion, plus aucun plaisir….

Face à ce silence assassin, mon père lui a adressé une lettre :

Du haut de mon désarroi, le désarroi d'un père qui voit son fils dépérir, yeux hagards, taciturne, visage livide, démarche au ralenti. Lobotomisé. A l'asile Sainte-Anne, les Dr Chami et Gallet, m'ont promis un prompt rétablissement. « Faites-nous confiance. Il est encore jeune. Il sera mieux vite. », disent-elles. Hélas, voilà, deux mois, depuis son hospitalisation sous contrainte, mon fils, est comme désarticulé. « L'espoir s'est fracassé sur un mur d'acier », déclamait Maïakovski.« Je veux redevenir, comme avant, normal. Être capable de joie, de tristesse. », réclame mon fils, sans cesse, depuis sa sortie de l'asile, le 12 mars 2019. *Redevenir normal ? Être indépendant, gérer son quotidien, prendre plaisir aux petites choses de la vie : manger, se laver, se promener, dormir…Là, maintenant, il est totalement dépendant. Il a la phobie de rester seul, lui, qui a vécu, quatre ans durant, seul à Paris. « Je ne suis plus la même personne », lâche-il. Il ne sait pas s'il est content, heureux, malheureux, en colère ? Tout ce qu'il sait, c'est qu'il a perdu de vue sa vie. « Je ne pense plus », dit-il. Un désastre pour qui penser est une identité. Il s'interroge : « Soigner un être humain, n'est-ce pas lui faire respirer un bien-être* ? ».

A ma sortie de Sainte-Anne, il n'y avait plus de contrainte concernant l'injection. Il n'y avait plus aucun contrôle concernant les prises orales, puisque j'étais en dehors. Mais j'ai continué à suivre les instructions du CMP pendant deux mois encore. J'étais sous leur emprise.

Pendant l'entretien suivant, je faisais les cent pas. Zarzour n'a rien dit. Je lui ai parlé des impatiences :

- Je ne peux plus m'asseoir. Je ne contrôle plus mes jambes. Je ne ressens plus aucun plaisir. ».
- Et avant, vous avez des plaisirs ?

Insensible et cruelle. Comment peut-elle faire semblant de ne pas voir l'atrocité de leurs actes? C'est l'évidence même. Sans les neuroleptiques, j'étais mieux.

Les neuroleptiques bloquent la dopamine. Ils bloquent toute sensation, toute émotion. Un légume. Tu n'es plus. Même les animaux, les plantes sentent la peur, la joie. Avec les neuroleptiques, on devient rien, moins que rien. Elle posait des questions. Je répondais.

- Qu'est ce qui vous manque ?
- Dormir.
- Et quoi encore ?
- Manger.
- Et quoi ?
- Jouer.
- Jouer à quoi ?

Elle poursuit :

- Dr Gallet, vous vous souvenez d'elle ?
- Oui.

Comment pouvais-je l'oublier ? Comment pourrais-je un jour l'oublier ?

- Elle a remarqué un ralentissement.

- Je n'ai jamais été comme ça auparavant. Maintenant, je suis au ralenti dans tout et partout. Je ne dors plus, je ne mange plus. Je ne sais pas ce que Gallet a pu remarquer ou observer quoi que ce soit.

A l'asile, j'ai été, dès le premier jour, sous neuroleptiques à forte dose. Elle m'a très rarement vu. Les rares fois où elle m'a vu, ça se passait vite.

Zarzour me demande :

- Tu penses toujours au complot ?
- Non.

Je lui ai donné la réponse qu'elle voulait entendre. Complot ? Je n'ai jamais évoqué ce mot. Pourtant, on me l'a collé comme une verrue sur le nez. Qui a parlé de complot? Slah. A cause d'un mot que je n'ai jamais prononcé ni au CPOA ni à l'asile, ils pensent que je

délire, que j'hallucine. Ils décident de m'interner et de m'injecter des neuroleptiques à fortes doses jusqu'à me rendre maboul.

A la fin de son questionnaire, qui avait tout d'un interrogatoire policier, Zarzour consulte Hauseux. Elle évoque le fait que j'ai perdu le plaisir de manger, de dormir et de jouer. Hauseux décide d'arrêter l'Aripiprozole oral. C'était mieux que rien . Au CMP, on m'a dit d'arrêter le Tercian, ce qui confirme sa dangerosité. Zarzour, qui était une stagiaire, n'a pas pris de décisions toute seule, contrairement à Chami, elle aussi stagiaire sans expérience et sans grandes compétences, qui a décidé de son propre chef mon internement. Le Dr K, un spécialiste en libéral, que j'ai consulté à ma sortie de Sainte-Anne, a dit « méthodes de la Gestapo ».

Ma mère a écrit une missive à Hauseux et à Zarzour. Elle mettait à nu les incohérences contenues dans leur compte rendu. Ces psys rapportent des faits que mes parents n'ont jamais dits. Dans cette lettre, il est signalé que depuis que je prends les neuroleptiques, je mange et bois sans plaisir, que j'ai un sommeil entrecoupé. Pas de libido et des impatiences à gogo. Mon état s'est aggravé. Aucune réponse n'a été donnée à cette lettre. L'ont-ils gardée ou bien l'ont-ils jetée à la poubelle pour effacer les traces de leur acharnement ?

Chami, Zarzour, Gallet, Zheng, Hauseux sont dans le déni.

J'ai dit à Zarzour :

- L'année scolaire 2018-2019, c'est foutu.
- C'est pas grave.
- J'ai un stage obligatoire et des examens à préparer, vous m'avez interné de force et vous avez tout foutu en l'air.
- Ton état était si préoccupant qu'il fallait t'hospitaliser.

Ils ont décidé de m'interner sans prendre en compte mon vécu. Ils ont décidé que j'avais des hallucinations et des idées suic***. J'ai beau leur dire que ce n'était pas la réalité…Ils ne voulaient rien entendre. L'âge, l'apparence les ont confortées dans leur démarche. Pour eux, j'étais un cas d'école.

Ils m'ont relâché après que Rivollier m'a prescrit l'Abilify Maintena[1], sous forme à retard. J'ai été interné le 19 févier 2019. Je suis resté trois jours dans l'isolement. Après 72h, on a décidé mon internement sous contrainte pour une durée d'un mois renouvelable. Avant l'expiration du douzième jour, il y a eu un simulacre d'audience. Le jour de la décision du JLD, je suis transféré dans un pavillon K'. On me prescrit l'injection à retard et on m'annonce la

levée de la contrainte. Tout un process. Un protocole classique. Tout est coordonné pour une durée moyenne de 21 jours.

Pour faire plus simple, Chami a décidé de mon internement de la façon la plus arbitraire. Gallet n'a fait que suivre la procédure. Le directeur de Sainte-Anne n'a fait qu'entériner la décision prise par Chami. Le JLD a validé et condamné. Hauseux, Zarzour, tout le monde suit. Personne ne doute. Un ballet formel. Décision grotesque prise sur la base d'interprétations. Y-a-t-il un JLD, un seul, qui s'est opposé à Mister Psy? L'usage excessif de neuroleptiques leur confère un pouvoir, un ascendant sur les patients. Ils ne voient en nous que des cas qui garantissent leur ascension professionnelle. Il fallait bien remplir l'asile pour exister. L'asile leur confère privilèges et pouvoir. En 2020, Gallet, Hauseux, Zarzour, Torsiac, ont quitté Sainte-Anne pour ouvrir un cabinet privé. Seul Chami s'y accroche.

On a demandé de rencontrer Jean-Luc Chassaniol, directeur de Sainte-Anne pour soulever nos récriminations. Il était aux abonnés absents.

[1]l'Abilify Maintena, sous forme à retard, est une injection de psychotrope dont l'effet dure 28 jours. L'injection est prise une fois par mois

Dr Mabuse

Je suis terriblement choqué par les gens qui vous disent qu'on est libre, que le bonheur se décide, que c'est un choix moral. Les professeurs d'allégresse pour qui la tristesse est une faute de goût, la dépression une marque de paresse, la mélancolie un péché. Je suis d'accord, c'est un péché, c'est même le péché mortel, mais il y a des gens qui naissent pécheurs, qui naissent damnés, et que tous leurs efforts, tout leur courage, toute leur bonne volonté n'arracheront pas à leur condition. Entre les gens qui ont un noyau fissuré et les autres, c'est comme entre les pauvres et les riches, c'est comme la lutte des classes, on sait qu'il y a des pauvres qui s'en sortent mais la plupart, non, ne s'en sortent pas, et dire à un mélancolique que le bonheur est une décision, c'est comme dire à un affamé qu'il n'a qu'à manger de la brioche.

Emmanuel Carrère

La lucidité te dicte : « Pas de psy ». Si un jour, vous vous retrouvez par inadvertance dans un asile psychiatrique, sauvez-vous. Oui, faites-le. L'asile n'a pas le droit de vous garder. Et, ce n'est pas un « diagnostic » qui peut justifier votre incarcération. Sauvez-vous pour qu'on n'abuse pas de vous. Sauvez-vous pour ne pas devenir fou.

On vous gardera toujours à l'asile. Au-dedans, en dehors, Mister Psy vous a à l'œil. On vous impose l'injection par voie intramusculaire dans les fesses ou à l'épaule. L'injection est une injonction. Tu dois te rendre tous les 28 jours au CMP pour subir un « traitement ambulatoire ». Ils t'astreignent à leur protocole de « soins » sauf que ça n'a rien de sain.

Avant la deuxième injection, je me sentais très mal. J'en ai parlé à mes parents. On a téléphoné au « Dr » Martinez pour se renseigner. Elle est psy en libéral. Je l'ai consulté deux fois avant l'internement pour un certificat médical. Elle semblait ne pas se souvenir de moi. On l'a informé que j'avais été interné. « Il souffre », a dit mon père. L'expression est extrêmement faible pour traduire mon calvaire. Martinez lui répond sèchement : « Il doit prendre son injection. C'est nécessaire. S'il ressent un mal-être, ça va lui passer ». Martinez a répondu sans demander le compte rendu de l'asile, sans consulter ma fiche. Elle n'en a pas. Pour elle, c'est

automatique : Sainte-Anne me l'a prescrit, je dois la prendre. Pas l'once d'un doute.

J'avais consulté Martinez, le 30 janvier 2019. Apparemment, je n'ai pas choisi la bonne adresse. Son cabinet était humide, étroit. La salle d'attente exiguë. Sombre. Son cabinet avait tout d'une salle de cartomancienne. Ca donne la chair de poule.

J'ai parlé de mes petits soucis. Elle a posé quelques questions. Elle paraissait à l'écoute. Elle faisait semblant d'être d'accord. A la fin de la consultation, elle devient occupée et pressée. Elle griffonne une ordonnance: « Je vais vous donner un médicament qui vous permettra de vous concentrer. Vous êtes d'accord qu'il vous en faut pour vous aider à préparer vos examens et vous concentrer ?». « Vous le prenez ? », ordonnance-t-elle.

Elle ne me laisse pas le temps de me renseigner ni sur la nature du ''médicament'' ni pourquoi elle me l'a prescrit.

Elle m'a prescrit l'Abilfy 5mg pour parer à mon surmenage supposé et m'aider à me concentrer. Pourquoi a-t-elle eu recours à ce neuroleptique ? Même à faible dose, les neuroleptiques ne soignent pas, ne soulagent pas. Ils tuent à petit feu. Elle s'est laissée aller à la facilité.

Ces psys, en libéral ou en public, usent des mêmes solutions de facilité pour vous vendre leur mixture. Points communs: Omettre de mentionner les effets nuisibles des neuroleptiques. Les prescrire en un temps record sans chercher à connaître les racines du malaise et passer outre le vécu et les particularités du patient, c'est de la légèreté professionnelle.

Martinez fait tout à l'insu des patients. Elle t'offre la grosse pilule bleue pour un séjour au paradis des fous. J'ai demandé à une pharmacienne :

- A quoi sert l'Abilify ?».
- Il sert à être tout le temps bien, parfois pas bien et parfois pas bien du tout.

Martinez a menti. Elle a donné un produit nuisible qui ne soigne pas et cause des maux physiques réels.

Dans un moment de manque de vigilance, j'ai pris l'Abilify 5mg pendant une semaine. Certes, je n'ai pas ressenti le vide complet comme à Sainte-Anne, mais j'ai éprouvé un affaiblissement des émotions. Des impatiences sont apparues quelques jours après. Ces impatiences n'avaient pas la même violence qu'à Sainte-Anne. Tous

les effets horribles ressentis à l'asile n'étaient pas tous causés par l'Abilify mais aussi par les autres neuroleptiques. Tout est redevenu normal, quand j'ai arrêté de prendre l'Abilify 5 mg.

Après une semaine, mardi 9 février 2019, je me suis présenté au deuxième rendez-vous. J'ai dit à Martinez :

- J'arrête l'Abilify. Il me cause des impatiences.
- Prenez-le ! Prenez-le !
- Je ne peux pas. Il me cause des impatiences au niveau des jambes et un réel mal-être.
- Prenez-le, prenez-le …

Je campe sur ma position. Elle me rétorque :

- Je ne vais pas venir chez vous pour vous le faire prendre...
- Je vais prendre des produits naturels pour m'aider comme le fenugrec.

Je lui parlais poliment. Elle était autoritaire.

- Prenez-le un jour sur deux.
- Non, je ne le prendrai pas.

N'ayant pas réussi à me convaincre de l'utilité de ce médicament, elle me dit sur un ton exaspéré :

- Ce n'est pas sérieux !

Je lui ai énuméré les bienfaits du fenugrec. Elle a riposté sur un ton malveillant :

- Si tu veux te concentrer pour tes études, il faut le prendre.

A Sainte-Anne, comme chez Martinez, j'ai évoqué le problème de concentration, sans trop m'étaler. C'était un détail. Ils ont décelé en cela un symptôme. Tout comme lorsque j'ai parlé de mon vécu. Ils ont vu des hallucinations, du délire. Avant l'asile, je n'avais rien de grave qui puisse justifier ce traitement de cheval. J'avais toutes mes capacités. J'étais sain de corps et d'esprit. Je me prenais en charge. Avec les neuroleptiques, je ne pouvais ni étudier, ni faire quoi que ce soit. On l'a signalé à Zarzour, mais elle s'en foutait éperdument. J'étais peut-être son sujet de thèse. On imagine le titre: « Malade dans le déni».

En parlant de concentration avec Martinez, ce n'était pas de capacité cérébrale cognitive dont je parlais, mais d'une manière générale, voire anecdotique. Mauvaise interprétation de mes propos. Ils prennent ce qui convient à leur démarche et correspond à leurs théories pour détecter ces fameux « symptômes » et justifier la

prescription de neuroleptiques. On donne les neuroleptiques comme on donne des bonbons.

Quand j'ai sollicité un certificat médical, Martinez est devenue pressée: « Je ne vous connais pas assez. ». Pourtant est-ce qu'elle me connaissait assez pour me donner l'Abilify ? Une seule séance lui a suffi, sans faire d'analyses, pour me le prescrire.

Elle me presse de lui faire confiance. Il s'agit d'une relation entre un patient et un professionnel, non d'une vulgaire rencontre entre deux inconnus. Cette réponse « je ne vous connais pas assez » n'a pas lieu d'être. Avec une telle violence psychologique et morale, elle gagne un avantage psychologique et devient inaccessible. J'ai eu affaire à une vendeuse à la sauvette.

Avec les neuroleptiques, on ne peut absolument pas se concentrer. C'est l'évidence même. C'est une opération de lobotomisation chimique et non pas chirurgicale. Les neuroleptiques t'empêchent de te concentrer indéniablement. Tu es dans un état de ralentissement réel du corps et des mouvements ainsi que de l'esprit et du cerveau. Ils bloquent toute sensation et toute émotion, détruisent l'intelligence, la réflexion, l'imagination, coupent le sommeil, causent le larmoiement et des gerçures au niveau des lèvres. Impossible d'éternuer. Ta mémoire est affaiblie. Tu ne peux plus penser. Totalement lessivé. Tu plonges dans le néant.

Après ma sortie de Sainte-Anne, le Dr k m'a demandé de voir Martinez pour lui demander un rapport qui explique pourquoi elle m'a prescrit l'Abilify 5 mg. Contrairement aux deux autres fois où j'étais seul, elle ne pouvait plus être dans l'opacité. Elle a évoqué mes difficultés de communication, mon léger bégayement. Je n'ai jamais bégayé de ma vie. Je suis, peut-être, timide, mais est-ce une raison pour me prescrire l'Abilify ?

Pour ces gens, nous sommes tous malades. Tu parles trop, ''malade''. Tu ne parles pas, ''malade''. Tu es gros, ''malade''. Tu es maigre, ''malade''. Tu es triste, ''malade''. Tu es timide, ''malade''. Tu es propre, ''malade''. Tu es maniéré, '' malade''. Tu as de l'imagination, ''malade''. Tu es solitaire, ''malade''. Tu es négatif, ''malade''. Tu n'as pas d'amis, ''malade''. Tu parles peu, ''malade''. Pauvreté du langage, ''malade''. Voix basse, ''malade''. Tu joues avec des enfants, ''malade''. Tu as peur, ''malade''. Même ta voix que le bon Dieu t'a donnée peut être utilisée comme symptôme contre toi. Et, gare à toi, si tu as la voix aigüe, tu es malade grave.

Ne savaient-ils pas que l'homme descend du songe ? Les arbres marchent la nuit, les brebis fleurissent en été et le poisson a soif dans l'eau.

Martinez, tout comme les gens de Sainte-Anne, a évoqué mes habits et le griffonnage sur mon blouson. Elle a dit : « Air pauvre ». « Griffonnage sur habits ». Ça justifie le peloton d'exécution ?

Elle a évoqué les hallucinations. Ma mère l'a corrigé :

- Ce ne sont pas des hallucinations. C'est la réalité. Tout ce qu'il a dit est vrai. Ce n'est le fruit de son imagination. Pourquoi vous lui avez prescrit ces psychotropes ? Nous sommes contre.
- Ecoutez, les soins sont libres, sauf si une personne est dangereuse pour elle-même ou pour les autres. Dans ce cas, le préfet peut l'interner d'office.
- Est-ce que vous pouvez nous donner un rapport médical justifiant la prescription de l'Abilify ?
- Je ne peux pas.

Elle a refusé de me donner un rapport médical parce qu'elle n'a jamais constitué de dossier. Sinon, comment expliquer son refus alors que c'est un droit acquis.

Le 12 avril après-midi, je suis allé à contrecœur pour la deuxième injection d'Abilify retard 400mg. Les neuroleptiques, les menaces de re-internement ont émoussé mon pouvoir décisionnel. Mon père qui m'accompagnait a demandé à un étudiant algérien, l'infirmier de service:

- Quels sont les effets que peut causer cette injection ?
- Juste de la fièvre et un peu de contractions.

Le Mensonge est devenu un sport national chez la société de la psychiatrie. L'effet premier des neuroleptiques est de bloquer les récepteurs au niveau du système nerveux et cérébral. Les neuroleptiques bloquent la dopamine, hormone responsable des émotions.

Le 14 mars, première injection, au pavillon K, bras gauche. Un troisième rendez-vous a été fixé pour le 10 mai 2019 après-midi. Mars-avril-mai, un trimestre terrible. Mais, c'était moins terrible qu'à Sainte-Anne. Je n'avais pas à endurer la cruauté des hôtes du poulailler.

Je continuais à aller à l'hôpital de jour et au CMP. En même temps, je sollicitais l'avis d'autres praticiens pour confirmer ou infirmer le diagnostic des gens de Sainte-Anne.

On a frappé à la porte du « Dr » Rachenko. Il s'est contenté de parcourir le compte rendu de Sainte-Anne. C'est tout. Sans me poser la moindre question, but de la consultation.

- Que voulez-vous que je vous dise, que tout cela est faux ?

Rachenko, un européen de l'Europe de l'Est, major de sa promotion, confortablement installé à Paris, a-t-il d'autre choix que de confirmer le compte rendu du temple de la psy?

Faisant fi de toute démarche scientifique, il n'a fait qu'approuver un diagnostic sans se poser des questions, sans me poser des questions, sans faire l'effort de poser son propre diagnostic. Il ne s'est pas demandé pourquoi je suis allé à Sainte-Anne. Les locutions contenues dans le compte rendu ne l'ont pas interpellées : «Demande floue », « idées suicidaires, « hallucinations »… Il s'est contenté de reconnaitre les effets nuisibles de l'Abilify. Il m'a prescrit du Solian[1] à petite dose. « La plus petite dose », a-t-il précisé. Un classique chez les psys : « Changer le nom du médicament».

Ce n'est pas son corps qui souffre.

Pire que l'Abilify, le Solian.

Le CMP m'a orienté vers l'hôpital de jour. L'entrée était sécurisée par un vigile. Un endroit cauchemardesque, Sainte-Anne le jour. On a vu le « Dr » Jean de Boisset de Torsiac :

- A l'hôpital de jour, il y a des activités qui stimulent l'intelligence, la mémoire et la réflexion.
- J'ai une bonne mémoire !
- C'est bien, mais il faut faire des activités pour que ces belles capacités ne se perdent pas.

Ces activités n'ont pas de sens, puisque toute réceptivité est coupée. Les neuroleptiques détruisent les capacités de la mémoire, de l'intelligence, de la réflexion et de l'imagination. Ces activités à l'hôpital de jour sont bidons et ridicules. Elles infantilisent le patient. J'ai demandé à Torsiac :

- Est-ce que ces activités aident à lutter contre les effets des neuroleptiques ?
- Non, par contre, elles aident à lutter contre la progression de la maladie et ses ravages.

C'est dingue. Ici, on distribue la maladie à tout bout de champ.

La nourriture était mauvaise. Je me demandais comment est-ce qu'on peut la manger ? Je passais mon temps à regarder l'horloge du couloir. La séance durait trois heures. Une éternité. Je passais le temps à faire des va et vient à cause des impatiences. Une surveillante m'a dit : « C'est les médicaments qui te font ça. Il faut parler au médecin pour réduire la dose ». Torsiac mis au courant, me rassure :

- Je sais que c'est difficile pour vous de vous asseoir. Ça va passer. Quelles activités voulez-vous faire ?
- Est-ce obligatoire ? Je fais d'autres activités en dehors de l'hôpital de jour.

Je cherchais une dispense. Je voulais dormir. La nuit, mon sommeil était perturbé.

Il y avait une infirmière, d'origine maghrébine, Nassima. Elle jouait aux cartes avec les patients. Elle me harcelait au téléphone :

Pourquoi tu n'es pas venu hier ?

Solian[1] : est un neuroleptique dit atypique.

Nassima et les neuroleptiques, c'était trop.

Torsiac m'a toisé :

- Vous vous attendiez à quoi ? Ici, tout ce qu'on peut faire, c'est vous délivrer un certificat médical pour dire que vous n'êtes pas en état de passer les examens.

Il m'a donné un certificat médical pour justifier mes absences des cours.

J'ai dit à Torsiac :

- le Dr K affirme que je ne suis pas malade. Il a une autre approche.
- Tu es venu, tu es malade.

L'avocate, commise d'office, me l'a bien signifié :

- Vous savez bien que Sainte-Anne est un hôpital psychiatrique.

Eh, non, je ne le savais pas.

Un ami de mon père m'a emmené avec lui dans sa voiture à l'hôpital de jour. Quand il a vu l'atmosphère qui y régnait, il a dit :

- Qu’est-ce qu’il fout ici ? Si c’était mon fils, il n’y remettrait plus jamais les pieds.

Il était choqué par l’état des « malades », la quarantaine en moyenne, disposés en cercle. Mon père rétorqua :

- Tu as raison. Ce n’est pas sa place.

Avec l’arrêt du Tercian et de l’Abilify oral, je suis passé d’une phase de souffrance extrême (impatiences nocturnes et mal-être extrême), à une phase où la torture est moins violente, le vide moins étouffant. Fin des impatiences nocturnes, les diurnes moins fortes. Je pouvais m’asseoir plus longtemps sans ressentir le besoin de me lever immédiatement. Je pouvais rester debout sans avoir besoin de bouger. Le sommeil est devenu légèrement long et moins entrecoupé, la démarche plus décidée. J’avais l’air moins abruti.

Au moment des faits, j’avais 22 ans, jeune étranger, trainant des soucis dans le relationnel et la communication sociale, avec peu d’expériences dans la vie, vulnérable, cumulant dans mon for intérieur un vécu lourd. A propos de mon état tassé, de ma démarche ralentie, Zarzour a dit :

- C’est léger, c’est rien. On a déjà remarqué qu’il était de nature au ralenti.
- Il n’est plus motivé. Il n’a envie de ne rien faire.
- Ça provient de sa maladie.

C’était toujours la même rengaine.

En parcourant le compte rendu de Sainte-Anne, le Dr K s’est exclamé :

- N’importe quoi ! Mal écrit. Un torchon. Un compte rendu indigne. comment est-ce qu’ils ont décelé les « hallucinations et les voix » ? Comment est-ce qu’ils ont détecté «les idées suic*** »? Et quand bien même il y a des hallucinations ou des voix, cela ne signifie pas être « malade ».

Puis, il s’est adressé à moi :

- Vous n’avez rien. Vous n’êtes pas malade. Il faut arrêter l’Abilify immédiatement sans passer par la réduction de la dose. La dose « antidépresseur » que prescrivent certains psychiatres peut causer une grave dépression et provoquer des idées suic***.

J’ai arrêté les neuroleptiques. Le Dr K m’a même déconseillé d’aller à l’hôpital de jour et de nous méfier d’eux :

- Ils peuvent vous mettre dans un coin et vous faire l'injection, ou même dissoudre un comprimé dans votre assiette. Prenez garde !

Je me suis rendu une dernière fois au CMP. Hauseux m'a posé quelques questions banales, genre qui est allé avec moi le jour de mon hospitalisation, son âge, qui était -il pour moi, où vit-il ? Toujours les mêmes questions qui mènent nulle part. Il a remarqué que j'allais mieux. Sûrement suite à l'arrêt de l'Abilify oral.

- Je vous trouve plus souriant.

Le 10 mai 2019**,** je n'ai pas pris la troisième injection. J'ai reçu des appels de l'hôpital de jour et du CMP. Une infirmière du CMP m'a appelé :

- Vous n'êtes pas venu prendre l'injection.
- Est-ce que c'est obligatoire ?
- il vaut mieux que vous la preniez.

Une réponse évasive à une question précise.

J'ai reçu aussi un appel de Nassima, l'infirmière de l'hôpital du jour. Elle me harcelait :

- Vous n'êtes pas venu.
- Allo, allo, oui, non, ça va
- Pourquoi, vous n'êtes pas venu hier ?

Trin…Trin…Trin…

- Pourquoi ?
- Allo, allo…
- Pourquoi ?
- Oui, oui…hum…hum…
- Vous n'êtes pas venu prendre votre injection. Si vous ne prenez pas votre injection, vous risquez d'être comme avant.
  Comme si elle connaissait comment j'étais avant.
- Oui, je veux redevenir comme avant. J'étais bien.
- Vous êtes seul ?
-

Je lui passe Slah, la personne qui m'a emmené à l'asile :

- Arrêtez de le harceler. Vous venez d'ajouter un autre traumatisme à son traumatisme passé. Je suis choqué. Vous l'avez interné de force et vous lui avez donné un traitement d'éléphant. Il fait tout le temps des va et vient. Il ne dort plus. Il ne mange plus. Vous l'avez rendu un zombi.

Il lui raccroche au nez. Ce fut la dernière fois que je voyais Slah. Je ne lui ai plus jamais adressé la parole.

J'ai reçu aussi un appel de Hauseux. Il était moins agressif que Nassima :

- Le fait que vous soyez suivi en privé n'empêche pas que vous alliez au CMP.

On a eu un appel de Torsiac et même d'autres appels du CMP. Pour mettre fin à cette chasse à l'homme, j'ai dû être ferme, voire même menaçant. C'est ainsi que je me suis libéré du CMP et de l'hôpital de jour. Ils ne m'ont plus jamais appelé ni contacté.

Pendant cette période, je me sentais mal. Quand je parvenais à m'endormir, c'était un sommeil perturbé. Je me réveillais plusieurs fois à cause des impatiences nocturnes. J'ai eu des contractions musculaires à la cuisse droite. Il est évident que l'injection est plus nocive que l'Abilify oral. Mi mai, pendant la période de sevrage, le vide était total. Les émotions et les sensations étaient complètement bloquées. Fin Juin, les émotions et sensations commençaient à remonter la pente. Les impatiences avaient quasiment disparu, mais le vide horrible était toujours là. Le sommeil était légèrement meilleur. On peut parler d'une phase de convalescence.

L'injection est supposée faire son effet pendant 28 jours. En réalité, les effets de l'Abilify retard perdurent 70 jours. Les effets des neuroleptiques durent environ trois mois après leur suspension. Un mois d'effets intenses, plus deux mois d'effets moindres. Fin août, les émotions, les sensations et le sommeil profond étaient rétablis. Je n'avais plus d'impatiences.

Le vide sidéral, les cauchemars et le monde sombre n'y étaient plus. Je me rapprochais de mon état d'antan, sain et normal. Je me sentais nettement mieux. Plus les effets des neuroleptiques diminuaient, mieux je me sentais. Les larmoiements et les courbatures sont partis. J'ai repris des activités avec un peu plus de vigueur, de motivation et d'excitation. Je pouvais mieux marcher, mieux réagir. Je n'étais plus complètement avachi.

Mais la prise des neuroleptiques a eu de graves conséquences sur mon état psychologique. Je ne pouvais plus reprendre une vie normale. Je ne parvenais plus vraiment à me concentrer. Je ne parvenais plus à étudier. Je n'avais plus de projets. Je n'avais plus de rêve. J'étais mal dans ma peau. C'était comme si on m'avait vidé. Dégouté. Le dérèglement du système hormonal causé par les

manipulations chimiques a laissé des séquelles considérables. Je n'étais plus la même personne. L'effet des neuroleptiques a disparu, mais j'ai été traumatisé à vie. Ma vie n'a plus été comme avant.

L'été je supportais mal la chaleur. L'hiver je supportais mal le froid. J'avais aussi une douleur atroce partout dans mon corps. Cette douleur circulait, comme si c'était une rage de dents. Je geignais. Cette douleur était soudaine. Je suis passé par une phase de dénutrition grave. J'ai perdu beaucoup de sels minéraux. Amaigrissement, jambes gonflées, marche difficile, anémie, tension basse et fourmillement au niveau du crâne.

Durant l'automne, j'avais de la fièvre et des nausées qui rendaient mon sommeil court, perturbé et entrecoupé. Je dormais de 22h à 1h du matin, puis de 3h à 5h du matin, de 9h à 11h et ainsi de suite.

Avant l'asile j'aimais bien manger. Maintenant, je dois me forcer pour avaler quoique ce soit. Manger est devenu pour moi une corvée, ce qui m'a causé un amaigrissement grave. Je n'ai jamais connu de perturbations alimentaires avant cette internement forcé.

J'ai eu un rendez-vous avec le « Dr » Pinbal. Un tyranneau. Il martèle : « C'est moi le patron ici ». Il voulait imposer ses théories insensées de psycho. Il était dans le déni des effets dévastateurs des neuroleptiques.

J'ai dit :

- Les neuroleptiques, un mal et non pas un traitement médical.
- Un mal pour un bien.
- Vous dites n'importe quoi.

Il n'a pas bronché. Il s'est tassé dans son fauteuil. Il s'est mis à rédiger une lettre à l'adresse de ses collègues du CMP de Corentin, des psychanalystes plutôt proches de Bernard Golse[1]. Loin d'être impartiale, cette lettre témoigne de l'intention de son auteur de diriger le diagnostic.

Je suis sorti de cette consultation le dégoût au cœur.

Depuis ma sortie de l'asile, j'ai fait des régimes alimentaires secs et restrictifs pour purifier mon corps. J'ai suivi un régime GAPS sur recommandation d'un naturopathe. Puis je suis passé à d'autres régimes plus stricts et même au jeûne sec et sauvage. J'ai perdu toutes mes forces. Il m'était devenu difficile d'accomplir des activités normales (faire des courses, s'asseoir, se mettre debout ou prendre

une douche). Je ne pouvais plus marcher, encore moins monter les escaliers…

Février 2022, je pesais 32 kg pour 1m80. J'étais obsédé par le besoin de purifier mon corps. C'était la dégringolade. L'épisode de cet internement m'a fait perdre l'envie d'entreprendre quoi ce soit.

Le lendemain de ma sortie de l'asile, j'ai décidé de faire régulièrement des analyses de sang, pour voir si j'avais encore dans mon corps les résidus de ce poison. J'en faisais presque tous les jours, bien que ce fût cher et sans ordonnance. Dans ces analyses on pouvait observer que la présence des neuroleptiques diminuait lentement. Fin juin, on pouvait voir qu'elle avait presque disparu. Début juillet elle a complètement disparu.

L'asile et les neuroleptiques m'ont nui gravement. Cet internement a été un réel traumatisme. Je ne parvenais pas à oublier.

Les Dr K, N et S sont catégoriques : Je n'ai rien de ce qu'ils veulent me coller. Selon S « J'ai le droit de refuser l'internement et les neuroleptiques même si j'ai été hospitalisé sous contrainte. Un membre de la famille peut me faire sortir à tout moment.» Droit que l'asile nous a confisqué.

Le temps s'est arrêté. Toutes mes pensées étaient focalisées sur ce drame de ma vie.

[1]*psychanalyste pour qui les enfants autistes (qu'il a rencontré) « ne sont pas des enfants plus un autisme, ils ont une pathologie autistique qui les empêche d'être une personne, qui les empêche d'être un sujet. ».*

2 Le régime GAPS, en anglais ''gaps diet'', est un régime alimentaire d'exclusion qui préconise l'éviction de nombreux aliments comme les produits céréaliers, les légumes secs, mais aussi le gluten, les produits laitiers et enfin les glucides raffinés. À l'origine ce protocole a été conçu par le Docteur Natasha Campbell-McBride, inventrice du terme ''GAPS'' ayant pour signification : "Gut And Psychologie Syndrome". En français ce terme se traduit par ; le Syndrome entéropsychologique

La maladie imaginaire

L’homme a été mal conçu. Il est une perversion de la nature. Voilà où nos expériences, encore modestes, entrent en jeu. Nous pénétrons dans la construction de base. Nous libérons les forces productives et canalisons les destructives. Nous éliminons les êtres inférieurs et faisons progresser le nombre des utilisables. C’est la seule solution si l’on veut empêcher la catastrophe finale.

Ingmar Bergman

Seuls ceux qui ont ingurgité les neuroleptiques peuvent parler de leurs affres. C’était comme l’odeur du beurre rance, comme des mots orduriers sortant de la bouche d’un policier hargneux. On traite l’être humain comme on traite la terre avec des pesticides. On privilégie le traitement des soi-disant symptômes sans se préoccuper de la racine du mal. Une solution de facilité. Faute de soins adaptés, le cerveau est confronté aux effets ravageurs neuro cérébral dégénératif. Comme l'a si bien dit un vétérinaire: « Ce ne sont pas les chiens qui ont besoin de traitement mais leurs maîtres. ».

Smoking kills/ Abilify kills.

Beaucoup ignore les effets secondaires hallucinogènes et addictifs des neuroleptiques. Ils conduisent à un état d’impuissance cérébrale et au suicide dans certains cas.

Le temps passe lourdement. Déformation de la langue et de la mâchoire (dyskinésie faciale). Larmoiement très douloureux des yeux, gerçures aux lèvres. Syndrome des jambes sans repos (impatience), difficulté à marcher, ralentissement dans la marche et les mouvements. Impatiences nocturnes (se réveiller pour marcher), sommeil entrecoupé, de mauvaise qualité et plus court. Cauchemars, tourments. Une sensation de monde sombre. Soif, besoin de boire. Je buvais sans me forcer jusqu’à 9 litres d’eau par jour, ce qui me faisait perdre les sels minéraux de mon corps. Besoin

d'uriner fréquent. Transpiration anormale et incontinence nocturne. Constipation. Anorexie ou boulimie. Absence de plaisir. Perte de poids excessive. Nausées et étourdissement. Incapacité de supporter la chaleur et le froid. Douleur dans la poitrine. Fourmillement dans le crâne. Arrêt des éternuements. Maux de tête. Hépatite. Avoir mal quand on mange. Perte de toute sensation de bien-être. Ne rien ressentir comme émotion. Incapacité à mémoriser, concentration réduite. Ne plus pouvoir étudier, ni préparer les examens. Désertification de l'imagination, de la réflexion, de l'intelligence, de l'énergie, de la vitalité, de la motivation, de l'envie, du désir, de la joie et de la tristesse. Diminution de la capacité de perception, de conscience, de communication. Dépendance. libido à plat. Démarche ralentie, état tassé, abruti. Hormones atrophiées, perturbation du système neuro-hormonal. Destruction de toute particularité et spécificité. Les neuroleptiques bloquent la dopamine, la sérotonine, la mélatonine et l'adrénaline.

Ils prétendent soigner des maladies inexistantes et irréelles, en fait, ils provoquent de vraies maladies. « Nier la maladie est un symptôme. Le malade est dans le déni », disent-ils. La maladie c'est tout le contraire du silence des organes. Le malade est une personne qui sent la douleur et est dans un état inhabituel par rapport à son corps. Les neuroleptiques mettent en sourdine la souffrance et provoquent un mal être et des tourments intenses. Un monde sombre, une instabilité mentale, une perturbation totale et destructrice du système neuro-hormonal et mental. Les psys métamorphosent les idées suic*** irréelles et inexistantes par un monde macabre. Une perte totale d'énergie et d'interaction. Le Risperdal est une molécule hyper destructrice. « L'Abilify est une molécule plus douce », disent-ils. Mensonge. Elle est autant destructrice que le Risperdal. Il n'y a pas d'effet secondaire, il n'y a qu'un effet premier, celui de détruire le système neuro-hormonal.

Quand un neuroleptique ne fait pas son effet, ils le changent par un autre. A quoi bon ? Puisqu'ils ont le même effet. L'effet le plus criard est l'akathisie (impatiences motrices ou jambes sans repos). C'est la destruction du système nerveux qui cause ces impatiences. Idem pour la dyskinésie faciale ou déformation de la langue et de la mâchoire (dû à l'assèchement des hormones). Ils bloquent la mélatonine, hormone du sommeil.

Malade mental ? Mensonge. La personne était dans un état initial sain. Sa douleur est vivable sans la Pax Santana. «Les Neuroleptiques apaisent », disent-ils. Mensonge. « Le traitement va t'aider à reprendre une vie normale », disent-ils. Faux. Les

neuroleptiques extraient toute vitalité, toute énergie, et toute la fureur de vivre.

« Avant le traitement, vous n'étiez pas bien », disent-ils. Mensonge. J'étais comme tout le monde. Bien. Assez bien. Pas bien. Je m'aimais bien. Tantôt joyeux. Tantôt triste. Les neuroleptiques, c'est le paradis du vide émotionnel.

Les neuroleptiques sont la négation de la personne humaine. Ils gomment tes particularités uniques et domestiquent ta volonté farouche. Les neuroleptiques sont des armes de destruction psychologique utilisées par Mister Psy pour apaiser la bête, cette vulgate assoiffée de rectitude et d'intégralisme. Rentrer dans les rangs. Ressembler à un Coca. La normalité banale.

« Il ne faut jamais arrêter les neuroleptiques brusquement. Les neuroleptiques s'arrêtent progressivement.», avertissent les psys. Mensonge. « Les neuroleptiques sont tellement destructeurs qu'il faut les arrêter d'un coup », recommande Dr K. Avec l'arrêt des neuroleptiques, la nature reprend ses droits. Abilify kaput. Ma folie est mon sixième doigt et je le garde. Le poison chimique part, mais reste le poison du traumatisme.

Hospitalisation sans consentement. Ils prononcent des diagnostics sans appel et ne croient qu'à la puissance des neuroleptiques. De quel droit privent-ils une personne de sa liberté ? De quel droit internent-ils une personne de force ? De quel droit nous forcent-ils à prendre les neuroleptiques ? Ils agissent dans l'impunité avec la complicité de l'Etat.

Au lieu de remettre en cause le traitement, ils persistent dans l'erreur. Au lieu de l'arrêter, on change la couleur de la pilule, bloqueur partiel ou plus soft. kif-kif. L'Abilify est très destructeur. Je ne me suis pas adapté, ni à l'Abilify et encore moins au Risperdal. Les soi-disant correcteurs sont une imposture. Ces correcteurs causent des effets indéniables. Et si ça ne marche pas, Ils feront appel à d'autres correcteurs et ainsi de suite.

Les neuroleptiques ne sont ni des calmants, ni des somnifères, ni des antidépresseurs, et encore moins des médicaments. Mister Psy dénomment les neuroleptiques médicaments et calmants. Mensonge. Les neuroleptiques perturbent, détruisent et font souffrir. Ils te font pénétrer dans un monde lugubre et terrifiant. Les mots ''terreur '', ''horreur'', ''macabre'' sont faibles pour qualifier les effets des neuroleptiques. C'est au-delà. La torture dure un moment, alors que les ravages des neuroleptiques perdurent. Les

neuroleptiques bousillent et dérèglent tout le métabolisme. Les neuroleptiques te font souffrir d'une façon atroce et sans répit.

Mister Psy argue: « Le patient a la volonté viciée pour consentir ou non à l'hospitalisation ». Mensonge. Toute personne est libre de décider de sa non-hospitalisation. L'internement sans consentement se fait dans la négation totale des droits de l'homme. Nul n'a le droit d'interner autrui de force ni de lui faire prendre des neuroleptiques. C'est avec les neuroleptiques que la personne perd sa volonté, sa capacité d'agir, de réfléchir et de décider. C'est avec les neuroleptiques que la personne devient mentalement handicapée. En revanche, sans les neuroleptiques, la personne préserve son libre arbitre.

« La personne est dangereuse pour elle-même ou pour autrui », argue Mister Psy. Mensonge. Sans les neuroleptiques la personne est dans un état sain, et normal. J'étais inoffensif, introverti, gentil, timide, soucieux de ma santé.

Toute personne a droit à un procès équitable. Nul n'a le droit d'interner de force, de donner des médicaments de force, sous quelque prétexte que ce soit.

La plupart des personnes internées sont loin d'être malade. Même si c'est le cas, ce n'est pas une raison pour décider de leur internement sans leur consentement. La négation de l*'humanitude*.

C'est exténuant de démanteler les arguments kafkaïens des gens de Sainte-Anne. Ils ont plein de tours dans leurs sacs. Pour ma part, je rêve d'un antidote, un remède contre les effets et les séquelles des neuroleptiques. Un antidote pour une remise en forme du corps, un retour à son état initial. *Statu quo ante*.

Un antidote n'est pas un traitement alternatif, mais un remède aux effets ravageurs des neuroleptiques. L'antidote doit être un produit naturel. Il peut, le cas échéant, servir de soins alternatifs. Ne pas prendre les neuroleptiques, antidépresseurs ou toute autre drogue de la même famille est l'antidote par excellence.

Trois jours d'isolement, trois semaines d'internement, c'est le protocole à Sainte-Anne. Un classique. La loi Kouchner[1], élaborée murement pour protéger les individus contre les abus de la psychiatrie, a été carrément violée. A Sainte-Anne, ils m'ont interné contre mon gré. Ils m'ont enfermé et privé de ma liberté. Châtiment sans crime. Ils m'ont gavé de neuroleptiques. Je n'ai fait de mal à personne. Ils ont concocté un diagnostic clef à la main. Un homme

n’a pas fait d’erreurs, Sainte-Anne corrige. Quand bien même un homme est sain, l’asile camisole.

LA MALADIE IMAGINAIRE.

Vous connaissez l’histoire de cette victime d’une erreur de diagnostic qui se trouve de fil en aiguille enfermé dans un asile psychiatrique, puis, jugé totalement sain d’esprit, libéré, au moment où, à force de neuroleptiques, il est devenu fou ?

Nous sommes face à l’incongru. Le théâtre de la cruauté. Tu n’en sortiras pas indemne. Tu n’en sors pas. Dans tout ça le JLD ne sert à rien. Ou si. Il sert le machin.

La loi Kouchner[1] : La législation française sur les soins sans consentement a été modifiée par la loi du 5 juillet 2011. la loi a introduit deux mesures phares : l’intervention du juge des libertés et de la détention dans le contrôle de l’administration des soins sans consentement ; et l’obligation pour celui-ci de donner dans les douze jours son aval à toute hospitalisation sans consentement, lors d’une audience publique qui a désormais lieu à l’asile.

Coercition et brutalité. L’asile avance affublé d’un faux nez. Méthode détournées, mensonge, désinformation, intox, omission, manipulation, abus, arnaque, harcèlement, martèlement, insinuation. L’asile commet ses forfaits en se couvrant. La loi le permet. Un crime légal.

L’ignominie persiste au 21ème siècle. On a aboli la peine de mort, mais pas l’internement sous contrainte. La loi Kouchner a instauré le juge des libertés et de la détention, surtout le juge de la détention.

Pourquoi caser les gens ? Pourquoi classe-t-on les gens aptes ou inaptes ? On a tous nos particularités. Vous vous souvenez du poème de Bob Dylan : ‘‘Chacun de nous a un don bien à lui/ Je sais que c’est la vérité/ Ne me sous-estimez pas et je ne vous sous-estimerai pas. »

On a tous nos petits soucis. Est-ce une raison pour nous considérer handicapés. Aucune science ne peut décortiquer l’esprit humain. Aucun médicament ne peut apaiser l’âme.

Partout dans le monde, quand un médecin fait une faute, il est sanctionné. Ces psys se sont trompés. Ils doivent être jugés pour n’avoir pas respecté la loi. Ils doivent être jugés pour leurs mensonges. Ils doivent être jugés pour n’avoir pas respecté la volonté de me parents de me faire sortir. Ils doivent être jugés pour leur erreur de diagnostic. Ils doivent être jugés pour le traumatisme qu’ils m’ont causé. Ils doivent être jugés pour le traumatisme qu’ils ont causé à mes parents. Ils doivent être jugés pour l’enfer qu’ils m’ont fait vivre. Je voudrais les voir subir ce qu’ils m’ont fait

endurer : un internement forcé, et les gaver de psychotropes. Et, nous ne serons pas quittes.

On pique toujours les hommes. Peut-on vivre avec les neuroleptiques ? Y –a-t-il une mort après cette mort ? Les neuroleptiques tuent à petit feu par ce qu'ils appellent hypocritement Syndrome Malin des Neuroleptiques. La mort causée par les neuroleptiques est atroce. Place aux fourmillements, aux étourdissements, à l'insomnie, aux nausées, à la fièvre…

On ne rit plus. On ne pleure plus. Temps mort.

Le système dopaminergique est un foyer pour le corps et le système nerveux. Son blocage fait de la personne un être errant, sans repère, sans soleil. Une coquille vide.

De tous les onguents et les thérapies qui existent sur terre, ils n'usent que de neuroleptiques. Poison légal, enferment légal. Il est temps que cette violence institutionnelle et médicamenteuse cesse. Cette psychiatrie n'est pas une science. Une fumisterie.

Combien de rêves brisés ? Combien de vies détruites ? Tout le monde est au courant de ces pratiques perverses. Aucune condamnation. Les victimes des abus des psychiatres et des asiles psychiatriques sont des laissés pour compte. Ils alertent, mais personne ne réagit. En surfant sur google, sur la page consacrée aux avis des victimes de Sainte Anne, on est sidéré. Cris de détresse. Désarrois. Ça ne choque personne. Témoignages cinglants. Mort dans les asiles psychiatriques. Mort suite à un internement. Aucune enquête sérieuse. Aucune action efficace. Au nom du sacro-saint règlement, Google refuse de publier certains avis qui démasquent ces pratiques ubuesques.

Le cynisme de Chami, la dureté de Gallet, la bêtise de Zarzour, la petitesse de Zehng, le charlatanisme de Martinez, la fourberie de Rachenko et le despotisme de Pinbal me laissent coi.

« Médiocres ! Médiocres ! Je vous absous ! ». [1]

[1] *Le mieux-dire d' Antonio Salieri, le compositeur maltraité par Milos Forman dans le film Amadeus*

Magots et magouilles

Des grilles intérieures enlaidissent les fenêtres. Le plancher est gris et hérissé d'échardes. Cela empeste le chou aigre, la mèche brûlée, la punaise et l'ammoniaque, et cette odeur infecte vous produit, dès l'abord, la même impression que si vous entriez dans une ménagerie. Les lits sont vissés au plancher. On y

voit, couchés ou assis, des hommes en robe de chambre bleue et bonnet à l'ancienne. Ce sont les fous.

Anton Tchekhov

130 années nous séparent de *La cité des fous* d'Anton Tchekhov. Rien n'a changé. Dès que tu franchis les grilles de ces cités, tu te retrouves déshabillé de ta dignité humaine. *No estántodos los que son ni son todos los que están* [« Tous ceux qui le sont n'y sont pas ni le sont tous ceux qui y sont »], Une devise intraduisible qu'on pouvait lire en guise d'avertissement à l'entrée d'un asile de fous aux Philippines.

Lieux dégradés, humides, sentant l'odeur de la pisse. Murs écaillés, peinture décrépie. De longs couloirs grisâtres, toujours déserts. Chambres grises, lits métalliques à peine couverts de draps sans couleurs. Des serviettes-torchons perchés sur une commode brinquebalante. Tout est gris. Des pyjamas maculés de vomi errent par petits pas saccadés. Un cri strident assassine le silence qui gouverne. Entrée libre, sortie interdite. Catalogue d'étiquettes identique pour tous. *« Malade ». « Pas bien ». « Dans l'irréel » « Interprétatif », « Imaginatif ». « Idées noires». «Idées suic*** ». « Délires ». « Hallucinations ». « Psychose ». « Déni »…*

Accepter sans broncher pour échapper à la mise en bière.

Ils prétendent vous soigner. Par l'isolement ? L'internement ? L'humiliation, L'infantilisation ? Injections et pilules ? A qui profite ce bazar? A Mister Psy ? A Big Pharma ? Certainement pas à mes cousins les zinzins.

La théorie selon laquelle la dépression a pour origine un déficit de la sérotonine a été remise en cause[2]. Cette théorie n'a jamais été prouvée. Elle a été pourtant derrière l'explosion de la production, de la commercialisation et de la consommation de neuroleptiques, d'anxiolytiques et d'antidépresseurs. Des millions de personnes ingurgitent des centaines de millions de comprimés et reçoivent des millions d'injection. Les uns ingurgitent la mort, les autres l'oseille. Le fou, leur planche à billet.

On voudrait croire qu'après un siècle de recherches, le monde de la psychiatrie a évolué. C'est l'involution. Quoi de plus facile que de vous abrutir par les psychotropes. Remonter à l'origine du malaise et accompagner une personne dans un moment critique de sa vie requiert du doigté.

Comment se rétablir dans les cités des fous? Comment ne pas perdre le nord ?

Peut-on s'insurger contre l'arbitraire? Mister Psy a toujours raison, vous avez toujours tort. Votre parole n'a aucune valeur. Ils sont persuadés que vous êtes taré. Comment peut-on dire non à un traitement qu'on vous impose sans explication ni information ? Comment résister à ceux qui vous maîtrisent par injection et injonction ? S'insurger, contester, résister, c'est être pris en flagrant délit de folie. L'enfer, un peu plus près.

On pensait que ces pratiques avaient disparu. Mais rien n'a changé. Le jargon peut-être ? Hôpital pour asile. Hospitalisation pour internement. Patient pour fou. Soins pour lobotomisation.

Ces pratiques fossiles ont été légalisées. La privation de liberté se fait par la force de loi.

La prison pour les malfrats. L'asile psychiatrique pour les damnés de la terre.

[1]https://www.nature.com/articles/s41380-022-01661-0

Tu souffriras seul. Des séquelles invisibles ne guérissent guère. Des fissures et des fêlures à vie. Désinsertion familiale, scolaire, sociale et professionnelle…

A quoi sert l'asile? Un centre de tri : Apte ou inapte.

T'interner sous contrainte, c'est ça soigner? A chaque séance, Mister Psy pense au prochain rendez-vous et à la date de la piqure prochaine. Les psys ne soignent pas, ne guérissent pas, ne soulagent pas. Ils ne peuvent rien pour nous. Il n'y a rien qui peut soulager la souffrance. Et, si vous vous sentez mieux, tout le mérite vous revient.

Confectionneurs de diagnostics, ils ne font que des stigmatisations et des mortifications. On ne diagnostique pas l'être humain comme on diagnostique un abcès. Un diagnostic n'est pas un scanner. Le diagnostic, il est humain, objet d'erreurs et d'interprétations et ne peut pas être un document scientifique sur la base duquel on prend des décisions vitales. L'âme, l'esprit ne peuvent pas être scannés. Chaque être est différent. Chaque

personne a ses spécificités. Il a un héritage génétique singulier dont aucun diagnostic ne peut rendre compte. Ce diagnostic conduit inéluctablement à des erreurs massives.

« L'asile impose un environnement spécial dans lequel les significations des comportements peuvent être comprises de travers. Les conséquences pour les patients hospitalisés dans un tel environnement-impuissance, dépersonnalisation, ségrégation, mortification et étiquetage diagnostique -semblent indubitablement contre-thérapeutiques ».[1]

Les psys sont-ils vraiment capables de différencier les malades de ceux qui ne le sont pas ?

Dans les années 70, David Rosenhan, un professeur américain en psychologie a eu l'idée d'introduire un groupe de huit faux malades « mentaux » dans différents asiles psychiatriques. Tous ont été admis avec un diagnostic de schizophrénie. Excepté celui qui a été admis dans une clinique privée. Il a été diagnostiqué maniacodépressif. Aucun psy n'a remis en cause le diagnostic. « Il vaut mieux diagnostiquer une maladie chez un bien portant que de prendre le risque d'affirmer en bonne santé un malade ». C'est le parti pris de Mister Psy. Un parti pris fort préjudiciable. Une stigmatisation personnelle, familiale, sociale et même légale.

Il est très difficile de se débarrasser des étiquettes telles que « fou », « schizophrène », « maniaco dépressif ». Une fois collées, elles vont influer le cours de votre vie.

[1] David L. Rosenhan, 'on being sane in insane places

En donnant une connotation purement médico-biologique au mal-être psychique, la personne est expropriée de sa souffrance, déracinée de son histoire pour être enfermée dans la nosographie psychiatrique.

On n'est pas loin de *la cure de sakel* qui avait pour but de plonger le patient dans un coma hypoglycémique ou *la malaria thérapie* qui consistait à *inoculer le parasite de la malaria pour entraîner des pics fébriles*.

Le principal progrès consiste dans la lobotomie chimique, c'est dire. Aussi, je n'attends rien de ceux qui promettent d'atteindre la lune en castrant le cerveau. Lobotomie[1] chirurgicale et lobotomie chimique : frère siamois. Les psys coupaient les connecteurs neutres dans le lobe frontal d'un patient pour l'anesthésier durablement.

La lobotomie s’est démocratisé jusqu’à valoir à son inventeur, Egas Moniz, neurologue et homme politique portugais, le prix Nobel de médecine en 1949. On continue à lobotomiser les hommes par neuroleptiques. La psychiatrie est au cœur même des rapports de domination. Avec les neuroleptiques, on assure ces rapports de domination en rendant *la personne dans un état d’animal domestique, apathique, handicapé pour le reste de la vie*.[2]

La lobotomie chirurgicale a été une bénédiction sociale, familiale, culturelle et politique. Aujourd’hui, il en est de même pour la lobotomisation chimique. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Il a fallu qu’une personne meure pour que cette lubie cesse aux les Etats Unis. Elle a continué en Europe jusque dans les années 85. Avec la lobotomisation chimique, la mort est camouflée, d’où la difficulté d’incriminer le serial-killer.

Arrêtez la psychiatrie. Vite. Les expériences précédentes en Italie et ailleurs pour abolir les asiles psychiatriques par étapes ont échoué.

L’échec de la loi Bazaglia en Italie qui, en 1978, établissait l’abolition progressive des asiles psychiatriques, est l’illustration même qu’il faut une solution radicale et sans équivoque.

Complexe pharmaco-industriel, défaillances administratives, difficultés des familles, privilèges socioprofessionnels…, tous ces facteurs ont bloqué l’application de cette loi pionnière. En France, la loi Kouchner[1], qui voulait révolutionner la psychiatrie a été pervertie et atrophiée. Aux États-Unis, en Norvège, il y a des tentatives dont on ne connait pas le devenir.

La lobotomie[1] est une intervention chirurgicale qui consiste à sectionner un lobe, ou une portion du cerveau, et certaines fibres reliant le lobe frontal au reste du cerveau

[2]Lynda Zerouk, sur France TV, 5 décembre 2017

Des individus aux egos surdimensionnés, analphabètes et incultes scolarisés font bloc pour conserver l’ancien monde.

STOP.

Abolissez les citadelles de la folie. Supprimez l’enseignement de la psychiatrie pour prémunir l’humanité de la démence. Les neuroleptiques sonnent la déchéance de l’espèce humaine.

Continuer à croire à la psychiatrie, à la magie des neuroleptiques et à l’internement forcée, c’est dénier l’évidence

même que tout cela n’est que vent qui poursuit le vent. La psychiatrie est une logorrhée, une novlangue.

Un monde fou**.** Un monde analphabète et inculte. Une société malade. La laideur des fleurs du mal. Dégouté. Bonté, bienveillance, empathie, amour, fraternité sont des mots creux, vains.

Il est temps de renverser la table qui recule.

Il est temps de se rebeller contre la brutalité de ces institutions pseudo- scientifiques. C’est une bataille pour la dignité. Une bataille culturelle contre l’idéologie psychiatrique à matrice médicale qui nie tout sens et toute valeur à la personne humaine. « Effroi, horreur, dégoût, écœurement » devant « Monsieur Psychiatre » « qui joue de la médecine comme d’autres jouent du cor de chasse », écrit Albert Londres dans son livre *Chez les fous*.

Faut-il plus de cent ans pour venir à bout d’un siècle ?

Dates

Ces dates seront à jamais gravées dans ma mémoire, dates d’une injustice dont j’ai été victime, dates d’une torture subie que je n’ai pas méritée, dates d’une séquestration commise par des

blouses blanches. Je me rappelle chaque mot évoqué par ces gens, de chaque instant passé derrière ces murs. Les images défilent devant mes yeux comme un film d'horreur.

30 janvier 2019 : 1er rendez-vous avec Martinez

09 févier 2019 : 2ème rendez-vous avec Martinez et arrêt de Abilify 5mg

15 février 2019 : 1ère venue à l'asile

19 février 2019 : Entrée à l'asile

01 mars 2019 : Changement de pavillon

11 mars 2019 : Sortie de l'asile

14 mars 2019 : 1ère injection d'Abilify

11 avril 2019 : 2ème injection d'Abilify

10 mai 2019 : 3ème rendez-vous pour la 3ème injection. Je n'y suis pas allé. J'ai décidé d'arrêter.

Tables